

PUCA

le renouveau urbain
Habitat et vie urbaine

HABITAT ET VIE URBAINE

**Les recherches du programme
résumés**

Phuong Mai HUYNH

mars 2006

Habitat et Vie urbaine

Les recherches du programme • résumés

L'ANNUAIRE

Mars 2006

Sommaire

Introduction Mai Huynh PUCA	5
---	----------

LA TRANSFORMATION DES RELATIONS ENTRE LA SPHÈRE DOMESTIQUE ET LA SPHÈRE PROFESSIONNELLE LIÉE AUX TRANSFORMATIONS DU RAPPORT AU TRAVAIL	9
---	----------

<i>L'expatriation dans les métropoles émergentes : quelle insertion locale ?</i> Charles Goldblum, Éric Charmes, Xavier Guillot <i>LTMU, Université Paris 8</i>	11
---	-----------

<i>Le brouillage des frontières entre travail et habitat chez les couples double actifs en Grande-Bretagne</i> Irene Hardill <i>Nottingham Trent University, Grande-Bretagne</i>	13
--	-----------

<i>Emploi atypique et relations au logement. Le cas des intérimaires</i> Thierry Pillon <i>Centre Pierre Narville, Université Paris Val d'Essonne</i>	16
---	-----------

<i>Habitat ou emploi. La mobilité contrecarrée par la précarité</i> Loïc Rousselot, Anne-Marie Giffo-Levasseur <i>Groupe d'étude et de recherche sociales (GERS), Nantes</i>	18
--	-----------

LA TRANSFORMATION DU RAPPORT AU LOGEMENT LIÉE AUX ÉVOLUTIONS DES RELATIONS ET DES STRUCTURES FAMILIALES	21
--	-----------

<i>Les espaces de vie des familles recomposées</i> Céline Clément et Catherine Bonvalet <i>INED</i>	23
---	-----------

<i>Les espaces de l'autonomie des préadolescents. Une comparaison franco-allemande du processus d'individualisation</i> François de Singly et Karine Chaland <i>Université Paris V, CERLIS</i>	25
--	-----------

LA DIVERSIFICATION DES TRAJECTOIRES RÉSIDENTIELLES ET DES ANCRAGES TERRITORIAUX LIÉE AUX TRANSFORMATIONS DU CYCLE DE VIE	27
---	-----------

<i>Mobilité résidentielle, navettes et recomposition des systèmes résidentiels en région parisienne</i> Martine Berger et Jacques Brun <i>Université Paris 1, LADYSS CNRS UMR 7533</i>	29
--	-----------

<i>Tenir ensemble et vivre avec. Le temps des cohabitations</i> Marc Breviglieri, B. Conein, P. Garcia Sanchez, L. Pattaroni, J. Stavo-Debaugue <i>EHESS, Groupe de sociologie politique et morale, Paris</i>	31
---	-----------

<i>Marchés résidentiels et fractures urbaines en Île-de-France : revenus, cycles de vie, comportements résidentiels et structures urbaines</i> Benoît Filippi <i>ATEMHA-OLAP</i>	34
--	-----------

<i>Cycles de vie, comportements résidentiels et structures urbaines dans le pays de Brest</i> Hubert Jayet <i>ADRINORD</i>	37
--	-----------

Échelles de l'habiter **40**

Jacques Lévy

Actuellement à l'École polytechnique fédérale de Lausanne

avec Serge Thibault, Anne Péré, François Moriconi-Ebrard

respectivement à l'Université de Tours, à Urbane et à l'Université d'Avignon

L'ÉVOLUTION DU RAPPORT AU LOGEMENT ET AU QUARTIER EN LIAISON AVEC LA TRANSFORMATION DES RAPPORTS DE PROXIMITÉ	45
--	-----------

**Modes d'habiter, spatialisation des relations sociales et enjeux identitaires
dans des quartiers d'habitat social** **47**

**Barbara Allen, avec la collaboration d'Alexandre Pièttre, Marion Pierre,
Michel Bonetti, Jean-Didier Laforgue, Patrice Séchet**

CSTB, Paris

**La construction sociale des rapports résidentiels :
expériences, configurations, contextes** **51**

**Jean-Yves Authier (dir.), Yves Grafmeyer, Jean-Pierre Lévy,
Claire Lévy-Vroelant, Isabelle Mallon, Odile Rissoan**

GRS, Université Lyon 2 / CRH

Les qualifications juridiques de l'espace : structures de confiance de l'habitat **53**

Alain Bourdin, Marie-Pierre Lefevre, Patrice Melé

Centre de recherche Ville Société Territoire, UA 2111, Université François Rabelais, Tours

**Habiter quelle ville ? Situations d'homogénéisation résidentielle
et (re)définition de l'urbain et de l'urbanité dans les Amériques** **56**

Guénola Capron

PRISMA, Université de Toulouse 2

Le médiat et l'immédiat, dans les espaces de sociabilité contemporains **60**

Paulette Duarte, Mohammed Boubezari, Marie-Christine Couic

Université Pierre Mendès-France, Grenoble 2 ; IUG

**Proximités en tension. Étude de leurs dynamiques sur quatre agglomérations :
Lausanne, Lyon, Rennes, Strasbourg** **62**

André Sauvage et Michel Bassand

Respectivement au LARES, université Rennes 2 et EPFL, Lausanne

**Les constructions savantes du quartier en France, en Grande-Bretagne
et aux États-Unis** **64**

Christian Topalov

Culture et sociétés urbaines, IRESO CNRS

Loges et gardiens entre espace privé et espace public **65**

Roselyne de Villanova et Philippe Bonnin

IPRAUS (Institut parisien de recherche, architecture, urbanistique, société) UMR CNRS 7136

Introduction

Mai Huynh

PUCA

Les enjeux de la consultation de recherche

Les intervenants sur le devenir des villes contemporaines, publics et privés, et en particulier les maires, sont confrontés à des transformations considérables de la vie urbaine qui induisent des dynamiques locales mal connues, difficilement prévisibles et malaisément maîtrisables.

Les pratiques d'habitat comme les demandes et les besoins en logements et en équipements sont de plus en plus marqués par les changements qui interviennent dans différents domaines : relations familiales, rapports au travail, activités de loisirs et de sociabilités, aspirations individuelles, développement des technologies de l'information et de la communication.

Ce programme de recherche visait donc à élargir les questionnements sur le logement en les situant dans leur contexte urbain et sociétal ; il a mobilisé des chercheurs travaillant dans des champs thématiques et disciplinaires variés (tant en France qu'à l'étranger). Il comporte dix-neuf recherches dont huit émanent d'équipes internationales.

Les changements dans les manières d'habiter, dans les besoins et les demandes en matière de logement, dans les exigences, les objectifs et les contraintes des acteurs de la conception, de la production et de la gestion des logements sont, en effet, liés à quelques grands phénomènes parmi lesquels on peut citer, sans hiérarchie :

- le changement d'échelle de la vie sociale ;
- l'augmentation et la diversification des mobilités ;
- une diversification des sociabilités ;
- de nouvelles structurations des temps de la vie quotidienne ;
- la croissance et la multiplication des incertitudes ;
- le développement et la mobilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- la globalisation ;
- le renforcement et la diversification des inégalités sociales.

L'ampleur et la complexité de ces transformations rendent leur analyse aussi nécessaire que difficile. Alors que les recherches menées ces dernières années dans le champ de l'habitat, des transports et des politiques sociales ont été généralement centrées « thématiquement », il était nécessaire d'aller plus loin et de resituer les recherches sur le logement dans des démarches moins sectorielles.

Trois échelles de questionnement pour les acteurs

Face à ces mutations multiples, les acteurs de ce secteur, publics et privés, locaux et nationaux, sont conduits à s'interroger sur un certain nombre de questions que par commodité, on peut situer à trois échelles : le bassin d'habitat (agglomération, aire urbaine, pays), le voisinage (la commune, le quartier), l'immeuble.

• La localisation du logement à l'intérieur d'un bassin d'habitat est une question qui se pose de façon déterminante, tant aux ménages qui cherchent à se loger, qu'aux pouvoirs publics et aux acteurs privés qui ont à produire et à rénover des logements. Or les critères de localisation comme les marges de choix en la matière connaissent des changements qui débordent très largement les caractéristiques du logement lui-même et qui engagent les évolutions sociétales que nous avons évoquées précédemment. Ainsi, pour les ménages, le choix d'une localisation résidentielle, dont la latitude est inégalement répartie, n'est plus influencé de la même manière qu'autrefois par la localisation des emplois, des grands équipements publics, des infrastructures de

transport, par la proximité des parents et amis, par la qualité environnementale, par la présence de zones naturelles, etc.

- La valeur attribuée au voisinage, est aussi une question qui se pose sous des formes nouvelles, dans la mesure où la commune et le quartier sont de moins en moins les territoires d'intégration directe de l'emploi, de l'habitat, des approvisionnements et des loisirs. Cela ne signifie pas que leur importance diminue, mais il est clair que la commune et le quartier revêtent des significations différentes dans le contexte urbain et social contemporain. Les arbitrages qu'effectuent les ménages, lorsqu'ils ont une marge de choix en la matière, évoluent également et reflètent des valeurs différenciées accordées à des variables comme la proximité de tel ou tel équipement particulier (école, square, arrêt de transport collectif...), des caractéristiques environnementales (air, bruit), la sécurité, le voisinage social, l'image du quartier, leur souhait d'ancrage local voire d'enracinement, etc. Les pouvoirs publics comme les promoteurs immobiliers sont également confrontés à ce questionnement, les premiers pour tenir compte des besoins et demandes de leurs électeurs et administrés, les seconds pour élaborer des produits et services adaptés aux marchés.

- Les critères de choix d'un logement et les variables qui en définissent les qualités connaissent également des transformations importantes et encore assez mal connues. Les arbitrages entre maison individuelle et logement collectif, qui sont en partie dépendants bien sûr du quartier et de la localisation dans l'agglomération, se compliquent aujourd'hui avec de nouveaux arbitrages sur l'espace, le volume, le nombre, la distribution et l'importance respective des pièces, l'esthétique architecturale, les parts respectives des espaces publics, privés collectifs, privés individuels, le traitement du stationnement résidentiel, etc.

Les axes de recherche

Face aux questionnements des acteurs, un certain nombre de problématiques scientifiques ont été dégagées. Elles concernent en particulier la transformation du rapport au travail, l'évolution des structures familiales, la diversification des trajectoires résidentielles et des ancrages territoriaux, la modification du rapport au quartier. Les axes de recherche ainsi questionnés ont été :

1 - La transformation des relations entre la sphère domestique et la sphère professionnelle liée aux transformations du rapport au travail

Quels sont les stratégies résidentielles des ménages face à l'érosion du salariat, la délocalisation du travail, le développement de la flexibilité et de la précarité, et face aux nouvelles formes de travail à domicile ? Le logement est-il un lieu d'ancrage quand tout, travail et famille, bouge autour de soi ? Quelles répercussions des stratégies résidentielles ont-elles sur le rapport à l'emploi ? Quels sont les effets des changements professionnels sur le rapport à l'espace de travail ?

2 - La transformation du rapport au logement liée aux évolutions des relations et des structures familiales

Quels sont les effets de l'éclatement de la famille et de la complexification de sa structure sur l'espace du logement et de l'habitat, et notamment sur la dispersion des lieux associés à la famille ? Comment se traduit dans la pratique de l'habitat la revendication d'autonomisation croissante des individus au sein de la famille et la demande croissante de respect des territoires personnels ? Quelles sont les conséquences de ces transformations familiales sur les rapports entre l'intérieur et l'extérieur du logement ?

3 - La diversification des trajectoires résidentielles et des ancrages territoriaux liés aux transformations du cycle de vie

L'allongement des périodes intermédiaires entre les âges de la vie et le chevauchement des statuts civils et professionnels multiplient les situations d'habitat intermédiaire et de transition. Comment analyser les formes d'hébergement, de cohabitation et de co-location privées ou institutionnelles, familiales ou amicales, liées aux migrations de travail, aux déplacements

professionnels, aux visites, aux voyages et au tourisme, ainsi que les différentes formes de multi-habitat ? Quel est le rôle de l'accroissement des mobilités dans le choix résidentiel des manages ?

4 - L'évolution du rapport au logement et au quartier en liaison avec la transformation des rapports de proximité

Comment s'articulent les relations sociales dans le logement, les relations de voisinage et les relations de quartier ? Quels sont les usages du quartier et comment s'articulent relations de proximité et relations à distance ?

C'est selon ce découpage que les résumés des travaux des chercheurs sont présentés dans le présent ouvrage. À l'intérieur de chacune des parties thématiques, les travaux sont ordonnés par ordre alphabétique (du nom du responsable de la recherche).

**LA TRANSFORMATION DES RELATIONS
ENTRE LA SPHÈRE DOMESTIQUE
ET LA SPHÈRE PROFESSIONNELLE
LIÉE AUX TRANSFORMATIONS
DU RAPPORT AU TRAVAIL**

L'expatriation dans les métropoles émergentes : quelle insertion locale ?

Charles Goldblum, Éric Charmes, Xavier Guillot

LTMU, Université Paris 8

et Giuseppe Cocco, Frédéric Monié, Léonora Corsini, Patricia Daros

Université fédérale de Rio de Janeiro, Laboratoire territoire et communication, Brésil

Problématique

Cette recherche analyse certains des aspects les plus marquants de l'impact de la mondialisation sur les modes de vie urbains. Ces derniers sont essentiellement connus au travers des pratiques des hauts cadres internationaux. Cet angle de vue tend à corroborer l'idée d'une déterritorialisation des modes de vie.

Pour nuancer cette vue, dont on sait qu'elle est caricaturale, les chercheurs de l'équipe ont analysé les conditions de vie et les pratiques spatiales des expatriés. En effet, plus que l'expert ou que l'homme d'affaires, l'expatrié se situe à l'interface entre la culture de son pays d'origine et celle du pays d'accueil. Pour l'entreprise qui l'emploie, cette double appartenance est même la raison d'être de l'expatriation.

L'équipe a donc observé, dans les métropoles émergentes (c'est-à-dire là où ces questions se posent avec la plus grande radicalité) les pratiques urbaines des expatriés, avec leur origine nationale et leur lieu de travail comme variables principales. Elle a étudié les formes particulières d'habitat ou de sociabilité urbaine entraînées par l'expatriation, ainsi que les réactions des métropoles concernées.

Méthode

Le travail a porté sur les villes de Singapour et de Rio de Janeiro. La première ville a été étudiée par Xavier Guillot, auteur d'une thèse sur le logement à Singapour. La seconde a été étudiée par une équipe internationale de quatre chercheurs, pilotée par Giuseppe Cocco (l'équipe était également composée de Frédéric Monié, de Leonora Corsini et de Patricia Daros). Éric Charmes a aussi utilisé son expérience de quatre années d'expatriation à Bangkok pour renforcer la dimension comparatiste du projet. Il s'agit, au demeurant, d'une première étape d'un programme de recherche qui demande à être complété par l'étude, d'une part d'autres métropoles, d'autre part d'expatriés ayant une autre origine nationale.

Résultats

Le rapport se divise en trois chapitres principaux précédés d'une préface de Charles Goldblum et de précisions sur la signification des mots « détaché », « expatrié », « immatriculé » et « résident ».

Dans le premier chapitre, Éric Charmes propose une synthèse à visée théorique. Il souligne que les ancrages ne peuvent plus être pensés en opposition à la mobilité et qu'ils doivent au contraire être considérés comme des ressources pour cette dernière. Parmi ces ancrages susceptibles de faciliter la mobilité, il insiste sur le rôle de l'appartenance nationale. Les discours en vogue sur le cosmopolitisme ne doivent pas faire illusion : les expatriés sont très loin d'être totalement détachés de leurs origines nationales. Mieux, les États continuent à jouer un rôle déterminant par le support qu'ils apportent aux mouvements d'expatriation (avec les services consulaires, les missions économiques, etc.).

Xavier Guillot propose dans le second chapitre une analyse fouillée des conditions d'insertion matérielle des expatriés français à partir de l'étude qu'il a conduite à Singapour. Il montre comment les mouvements d'expatriation ont façonné le paysage singapourien, d'abord avec les

bungalows coloniaux, ensuite avec les condominiums. Xavier Guillot utilise ensuite les outils de la sociologie des réseaux pour analyser les formes de socialisation des expatriés. Il souligne à ce propos l'importance des associations locales françaises.

L'équipe conduite par Giuseppe Cocco à Rio de Janeiro a adopté une approche moins sociologique et plus géographique. Elle situe donc précisément les expatriations de Français vers Rio dans le contexte de la mondialisation et des processus de déterritorialisation et de reterritorialisation qu'elle engendre. Elle accorde également une attention particulière au point de vue des grandes entreprises internationales et met en regard la mobilité du capital et la mobilité des individus. L'équipe analyse par ailleurs comment les choix de localisation des populations expatriées s'intègrent dans les dynamiques métropolitaines propres à Rio de Janeiro.

Pour en savoir plus : charmes@msh-paris.fr

Le brouillage des frontières entre travail et habitat chez les couples double actifs en Grande-Bretagne

Irene Hardill

Nottingham Trent University, Grande-Bretagne

Problématique

L'objet principal de cette recherche consiste en une analyse critique, réalisée par Irene Hardill et Anne Green, des recherches récentes menées d'abord au Royaume-Uni, puis plus largement dans d'autres pays du monde anglo-saxon, sur les choix résidentiels et de mobilité des couples à double activité et plus particulièrement des cadres et des professions libérales.

Pour replacer cette analyse dans un contexte plus large, un accent particulier a été mis sur le rôle joué et l'impact de la mobilité géographique dans le déroulement des carrières et les tendances en matière de réaménagement des liens spatio-temporels entre le logement et l'emploi.

Méthodologie

Un large balayage d'une base existante de recherches (littérature savante et politique), essentiellement anglo-saxonne, a été réalisé selon neuf thématiques souvent inter-corrélées entre elles :

- la flexibilité grandissante des comportements en termes de trajectoires de mobilité résidentielle et professionnelle ;
- le brouillage ou absence de séparation nette entre 'travail', 'habitat' et 'loisirs' ;
- le télétravail ;
- l'engagement vis-à-vis du travail professionnel ;
- le changement d'attitude à l'égard du logement ;
- le processus de prise de décision concernant la localisation du domicile ;
- la mobilité géographique des couples double actifs ;
- les coûts et avantages de la mobilité domicile-travail pour les couples et les choix organisationnelles ;
- les conséquences de cette mobilité en termes de politiques publiques.

Cette étude s'appuie surtout sur des travaux menés par des chercheurs anglo-saxons, en particulier sur des recherches concernant le Royaume-Uni et, à un moindre degré, les USA et le Canada.

Constats

Selon les thèmes abordés, un grand nombre de changements ont été observés ces dernières années :

1. *La flexibilité accrue dans le comportement en termes de mobilité résidentielle et professionnelle* est liée au départ de la population des centres urbains au profit des périphéries, au développement du télétravail (certaines tâches étant effectuées au domicile), à un allongement des distances domicile-travail associé à une dépendance accrue à l'égard de la voiture et à une augmentation des durées des déplacements hebdomadaires.

2. *Le brouillage entre 'travail', 'habitat' et 'loisirs'* : les cadres ont un certain degré d'autonomie en ce qui concerne le lieu ou le moment où ils effectuent leurs tâches (entreprise, mais aussi train, maison, avion, etc.) ; ils sont 'riches en argent, mais pauvres en temps'. Cette absence de

distinction se retrouve aussi bien dans le domaine du travail, que pour les loisirs ou les façon de consommer.

3. *Le télétravail se développe*, un grand nombre de cadres en Grande-Bretagne comme dans d'autres pays d'Europe n'utilise pas les nouvelles technologies de communication exclusivement au domicile pour travailler ; les NTIC ont d'importantes répercussions sur l'organisation du travail (par exemple : télétravail à temps partiel, lieux de travail multiples, bureau partagé et travail mobile).

4. *L'attitude vis-à-vis du travail professionnel* a changé. En Grande-Bretagne, depuis 1988, la semaine de travail s'est allongée tant pour les hommes que pour les femmes, qu'ils soient employés à temps complet ou à temps partiel. Les cadres et les employés pensent qu'ils doivent faire preuve d'un 'engagement' en 'accordant au travail une toute première place'. Il faut être présent, joignable en tout instant, accepter d'être mobile.

5. *L'attitude à l'égard du logement* a également changé : l'accession à la propriété constitue depuis longtemps un but, notamment en termes d'investissement financier, pour les classes moyennes anglo-américaines. Maintenant la petite bourgeoisie et les couples double actifs se distinguent en ce sens qu'ils ne considèrent pas seulement la propriété comme un investissement, mais lui donnent également une importance culturelle, car elle est une preuve de réussite professionnelle.

6. *Le choix du lieu de résidence* est intrinsèquement lié au couple, à la manière dont il fonctionne en tant qu'unité de prise de décision, et à la pondération des relations de pouvoir. La localisation du domicile a tendance à être déterminée par la carrière 'principale', alors que le choix spécifique de la maison reste plutôt une décision commune.

7. *La mobilité géographique chez les couples double actifs* : pour beaucoup de cadres, la mobilité commence avec l'enseignement supérieur (on quitte la maison de ses parents pour aller faire ses études) et constitue fréquemment une condition essentielle pour obtenir de l'avancement dans sa carrière, ce qui implique de plus en plus une mobilité géographique, et souvent même à une échelle internationale.

8. *Les coûts et avantages de la mobilité pour les couples et les perspectives organisationnelles* : les grandes entreprises pratiquent pour la plupart une politique de mobilité de leurs cadres, mais elles assistent peu leurs salariés dans la nécessaire quête de nouvelles écoles pour les enfants ou pour aider le conjoint à trouver un nouvel emploi. C'est sans doute pour cette raison que le nombre des couples double actifs, même sans enfants, acceptant cette mobilité est en diminution. Les ménages et les entreprises commencent à prendre conscience que la mobilité peut représenter des coûts, mais aussi des inconvénients : séparation, divorces...), plus que des avantages, aggravés dans un contexte d'internationalisation des marchés du travail.

9. *Conséquences pour les politiques publiques* : la politique du gouvernement insiste sur l'importance de la compétitivité économique, de la protection de l'environnement et de la cohésion sociale pour réussir un développement durable, mais très peu d'actions ou de politiques sont mises en œuvre en direction des foyers double actifs.

Résultats

Ces phénomènes sont fortement imbriqués. Les statistiques publiées et les instruments de collecte des données (incluant le Recensement de la population 2001 au Royaume-Uni) ne parviennent pas aisément à appréhender les tendances qui émergent dans les modes de vie des couples double actifs et dans leurs mobilités résidentielle et professionnelle.

Les conséquences de ces nouveaux phénomènes sont exposées à grands traits dans le rapport de recherche et sont résumées ci-dessous :

- *une flexibilité et une diversité croissantes* dans les structures d'emploi, dans les vies de travail, dans les relations du ménage, dans les arrangements travail/domicile/loisirs, dans les types de mobilité géographique et dans l'utilisation du temps et de l'espace ;

- *une mobilité croissante* en termes de flux de déplacements physiques et virtuels (NTIC) et des types de mobilité géographique pratiqués ;

- *un brouillage des frontières* entre vie privée et vie professionnelle et entre les différents aspects de la vie privée (nécessité d'arrangements au sein du foyer) ;

- *une faculté de remplacement* : on peut citer à titre d'exemple la façon dont les communications électroniques peuvent remplacer le face-à-face ou bien le recours aux nouvelles technologies de communication pour éviter des déplacements journaliers ;

- *une recherche d'équilibre* entre les intérêts de l'employé et ceux de l'employeur, entre les intérêts de la personne individuelle et du foyer entre le travail et la maison/famille à un moment particulier dans le temps, au cours de la vie et entre les objectifs des différentes politiques en jeu ;

- *concernant l'urbanisation*, la croissance de la population dans les zones rurales en Grande-Bretagne a dépassé celle des zones urbaines du fait que les 'mobiles' sont attirés par la qualité perçue de l'environnement rural et des propriétés à 'caractère', en particulier lorsque ces zones rurales sont accessibles aux grandes zones urbaines, offrant ainsi une combinaison de vie 'rurale' avec un travail 'métropolitain' séduisante pour de nombreux foyers double actifs. Cependant, on constate une renaissance urbaine, les villes se sont réimposées comme centres culturels et de vie ; certains secteurs se sont *gentrifiés* avec des appartements de grand standing, *lofts* d'entrepôts, maisons de ville, appartements sur les quais offrant un style de vie attrayant pour jeunes foyers double actifs sans enfants.

Pour en savoir plus : irene.hardill@ntu.ac.uk

Emploi atypique et relations au logement. Le cas des intérimaires

Thierry Pillon et N. Marie

Centre Pierre Narville, Université Paris Val d'Essonne

L'étude a porté sur l'utilisation des temps et des espaces (domestiques et urbains) des travailleurs intérimaires. Partant du constat d'une relation singulière au temps, nous avons cherché à identifier et à interpréter l'usage et les représentations que les intérimaires peuvent avoir des différents lieux où leur activité les contraint à séjourner. Le logement bien sûr, entre deux missions, mais aussi l'agence d'intérim, le quartier. Nous avons décrit les temps quotidiens, ceux plus lointain du projet, mis en évidence les ressources, famille, amis, diplômes mobilisés pour faire face et donner du sens à des moments d'attente, de repli ou de liberté dans des lieux familiers.

L'étude est basée sur cinquante entretiens non directifs avec des intérimaires de la région parisienne.

1. La spécificité du statut d'intérimaire fait l'objet d'une première description. À la différence des autres types d'emploi dit atypiques, les intérimaires ont un rythme de vie singulier : ils sont les plus soumis à la flexibilité du travail, ils subissent la plus forte variation des temps quotidiens, et la plus grande diversité des lieux d'exercice de leur activité. Variation des temps, variation des lieux de travail, les intérimaires ont, de fait, un usage lui-même flexible de la ville et du logement. L'étude s'interroge donc sur les modalités selon lesquelles les intérimaires, dans un contexte de plus ou moins grande instabilité professionnelle, construisent, pour eux, des repères temporels, élaborent des habitudes dans leurs usages des temps et des espaces. Il est apparu impossible de distinguer l'usage des différents espaces de l'usage du temps, et ce dernier de la situation sociale des personnes rencontrées.

Ainsi avons-nous considéré que les éléments de la trajectoire personnelle, comme la situation conjugale, la position dans la famille, les ressources symboliques et/ou objectives disponibles au sein des réseaux relationnels, sont de toute première importance, au même titre que les conditions d'emploi, pour comprendre ce rapport si discontinu et variable au temps et aux espaces.

Nous avons d'abord décrit les capacités de négociation des intérimaires sur le marché du travail. Les ressources symboliques dont ils disposent (relations, compétence acquises par l'expérience...), se surajoutent aux caractéristiques déjà présentes à l'entrée sur le marché (qualification, diplômes, âge). Les deux dimensions permettent de distinguer qualitativement des capacités d'action, c'est-à-dire des possibilités plus ou moins grandes d'arbitrages qu'impose toujours de fait la situation d'intérimaire.

À ces ressources, nous avons combiné la situation familiale, dont le rapport au temps, au logement et à l'avenir dépend en partie. Plusieurs cas de figures sont retenus.

Combinée au statut et aux ressources, la famille peut se présenter comme un *obstacle* à la projection dans l'avenir : maintien en retrait des projets d'acquisition, de déménagement, d'investissement quelconque dans le logement.

À l'inverse, la situation familiale peut tirer *bénéfice* du statut d'intérimaire : dans le cadre d'une situation financière plus confortable, l'intérim dégage du temps pour soi, du temps passé chez soi, une vie urbaine à contretemps.

La situation familiale peut aussi encourager la prolongation du temps de l'intérim, et celui-ci contraindre à rester en *réserve* d'investissements familiaux. C'est le cas des plus jeunes, encore chez leurs parents : la décharge des contraintes matérielles et la flexibilité peuvent faire, un temps, bon ménage.

2. Le rapport aux temps et aux espaces proprement dit fait l'objet d'une description qui tient compte de la diversité des situations rencontrées. Nous avons retenu parmi les espaces des intérimaires : le lieu de travail, l'agence, le logement, la ville.

Nous n'insistons pas sur le lieu de *travail*, sinon pour décrire la part d'épreuve qu'il représente en faisant rejouer à chaque mission un nouvel apprentissage, une nouvelle « intégration » dans un collectif ; et pour marquer sa possible mise à distance qu'autorise le statut, quand par ailleurs d'autres ressources sont présentes : famille, logement.

L'*agence* est à part entière un autre espace de travail ; lieu de sociabilité pour certain, de contact, de valorisation de son expérience, elle est aussi l'espace de négociation des éléments matériels qui vont donner sa teneur à la vie quotidienne : missions plus intéressantes, trajets moins longs, temps de vacances...

Le *logement* se présente différemment selon l'âge, la situation familiale et les capacités d'action sur le marché du travail.

L'accès à la location pose problème : l'intérim représente parmi d'autres statuts, un repoussoir commode pour nombre de logeurs. La continuité des charges locatives vs discontinuité des ressources, constitue en soi une difficulté majeure pour une part des intérimaires de notre échantillon. Ici la famille et l'agence jouent un rôle déterminant comme garants possibles.

L'accès à la propriété n'est pas moins facile, et nombre de projets d'installation se trouvent reportés dans l'attente d'un emploi stable. D'une manière générale, l'accès au crédit des personnes rencontrées est fortement contrarié par leur statut du moment.

Le logement est différemment vécu selon les temps des missions :

- au cours d'une mission, le temps chez soi est rythmé et ordonné par les activités quotidiennes, la récupération des journées de travail, la différence entre les individus n'est pas tranchée ;

- entre deux missions, et dans l'attente d'un futur travail, le temps passé chez soi dépendra de variables déjà évoquées : le temps peut être vécu comme une liberté, orienté vers le loisir domestique, il peut rentrer ainsi dans un équilibre, à l'échelle de l'année, où se succèdent des temps de travail intense et des temps de *ressourcement chez soi*.

À l'inverse, certaines femmes rencontrées, dans la même situation, chercheront à fuir le logement afin de ne pas être identifiée comme « femme au foyer », ne serait-ce que temporairement. Il s'agit là d'un *temps pour soi qui ne se conçoit pas dans le logement*.

À l'opposé de cette relative liberté, le logement peut, pour certain, être vécu comme *espace d'isolement*, d'attente et d'angoisse. L'inquiétude de ne pas retrouver une mission paralyse toute initiative ; rester chez soi peut même s'avérer impossible : symboliquement et psychologiquement.

Les temps du *quartier* et de la *ville* s'organisent selon la même logique : un temps de *libre circulation* pour ceux qui, entre deux missions, se sentent assez tranquilles, une manière de vivre la ville à contretemps des rythmes collectifs ; un espace de *déambulation inquiète* pour ceux qui restent en position de faiblesse sur le marché du travail. Là où les plus jeunes peuvent profiter d'une *sociabilité de proximité*, certains des plus fragiles (plus âgés, et moins qualifiés), s'interdisent, entre deux missions, durant ce temps d'attente, les contacts proches, au profit d'un éloignement, vers d'autres quartiers, ou un *repli dans le logement*. Les formes de sociabilité locales (café, par exemple) étant reportées aux périodes durant lesquelles le travail rythme le quotidien.

Liberté, ressource, isolement, repli : différents cas illustrent ces postures et ces usages du logement et de la ville.

Pour en savoir plus : thierry.pillon@wanadoo.fr

Habitat ou emploi. La mobilité contrecarrée par la précarité

Loïc Rousselot, Anne-Marie Giffo-Levasseur

Groupe d'étude et de recherche sociales (GERS), Nantes

avec H. Guery, M. Schalck

COMPAS TIS, Nantes

Problématique

Durant la période des Trente Glorieuses et du plein emploi, les individus et les ménages ont pu fréquemment choisir de donner la priorité à une mobilité professionnelle qui demandait de changer de lieu d'habitat ou de privilégier une stabilité résidentielle qui pouvait limiter l'horizon de la carrière professionnelle. Des arbitrages de ce type subsistent, mais les marges de manœuvre sont modifiées par l'expansion des effets de précarité liés au marché de l'emploi.

Confrontés à l'état d'incertitude et d'instabilité professionnelle, les demandeurs d'emploi affrontent une nouvelle phase de négociation identitaire. Entre la mobilité, pré-requis s'imposant dans le rapport à l'emploi et les contraintes liées à l'accès au logement, individus et ménages en situation de précarité se trouvent obligés de négocier. Étant donné la remise en cause des formes de l'intégration par l'emploi, notre hypothèse est que l'attachement territorial est renforcé, modifiant la référence identitaire principale.

Méthodologie

La méthodologie a consisté à exploiter une base de données englobant 3 772 demandeurs d'emploi inscrits dans les Plans locaux d'insertion par l'économique (PLIE) dans trois agglomérations de l'ouest de la France, en 2001. Ensuite ont été réalisés successivement des entretiens collectifs avec les professionnels du PLIE, une centaine de questionnaires et trente entretiens semi-directifs avec des demandeurs d'emplois.

Résultats

L'analyse a d'abord permis de dégager les trajectoires résidentielles et socioprofessionnelles de ces publics. Dans un contexte de vulnérabilité et de domination, créant une forte insécurité sociale, les acteurs ont des marges de choix limitées qui privilégient pour la majorité l'habitat. Trois types de logiques se dégagent, et s'inscrivent dans des stratégies individuelles et familiales et délimitent les domaines de négociation dans les démarches d'accès à l'emploi.

Se fixer sur un territoire aux dépens de l'emploi

Dans ce cas, la stabilité résidentielle dans un espace précis – de la ville à l'agglomération – est revendiquée. Le logement constitue la principale sécurité sociale, renforcée par un attachement au territoire. Cet ancrage territorial est la résultante de trois trajectoires et stratégies. Des trajectoires d'assistance trouvent dans la dépendance aux services et dans le logement acquis dans la ville natale, les seules protections contre les risques de la désaffiliation civique et sociale. Des trajectoires se structurent autour d'un fort attachement local depuis la naissance et s'organisent autour d'un projet familial et professionnel. Pour ces personnes, la maîtrise du projet résidentiel prévaut et s'appuie sur des ressources de proximité sociale et spatiale. Enfin, des trajectoires conduisent à choisir l'installation dans une ville avec une volonté de résister à la flexibilité imposée par le marché du travail. Et pour y développer un projet familial.

Ces différentes trajectoires aboutissent à une déqualification professionnelle progressive par acceptation de n'importe quel emploi pour préserver l'habitat, voire à un retrait du marché de l'emploi par refus des contraintes de la flexibilité, avec un glissement progressif vers l'assistance.

La mobilisation institutionnelle et sociale de ces ménages se construit pour préserver leur habitat, dont le logement peut être en location ou en accession.

Se protéger de l'insécurité sociale par un territoire devenu ressource

Cette logique correspond à des trajectoires marquées par une mobilité géographique et professionnelle et, par suite, résidentielle, interrompue par les difficultés d'accès à l'emploi.

Des trajectoires d'émigration politique ou économique s'interrompent par défaut d'emplois, souvent qualifiés et en cohérence avec l'intégration professionnelle souhaitée. L'ancrage local offre un palliatif en permettant une intégration sociale par le logement social, par les réseaux sociaux et communautaires. Des trajectoires de migration interne s'interrompent pour assurer le projet familial quand la précarité de l'emploi s'aggrave et ne permet plus d'envisager une ascension professionnelle par la mobilité géographique.

Cette contrainte à la fixation territoriale crée une forte déstabilisation des repères identitaires, auparavant fondés sur l'intégration professionnelle choisie. En effet, les conceptions à la fois de l'emploi et de la place dans la société se trouvent remises en cause : ces personnes entrent au mieux dans un processus de stagnation professionnelle pour les non qualifiés et plus souvent dans un processus de déqualification, voire de déclassement social, pour les plus qualifiés, avec une dépendance locale nouvelle pour des individus et des ménages mobiles attachés à leur indépendance. Pour les immigrants politiques ou économiques, la fixation est la condition d'accès au droit et le statut légal, la condition d'insertion. Faute d'accès à l'emploi, et dépendants d'une fixation territoriale, ils sont très contraints, y compris pour le logement toujours subi et social. L'identité administrative tend à tenir lieu d'histoire et de projet d'intégration. Les autres migrants autochtones tentent de garder la maîtrise de leur habitat avec un logement choisi, en location ou en accession. Mais la négociation demeure ouverte tant sur l'emploi que sur le logement selon l'adaptation de l'offre au projet d'intégration familiale et professionnelle.

Une mobilité correspondant à des opportunités

Cette dernière logique regroupe des trajectoires marquées par une absence d'attache familiale et d'ancrage territorial et stables. Plus jeunes, souvent seules, ces personnes se déplacent au gré d'opportunités, dépendantes des liens affectifs, sociaux et professionnels.

Ce sont soit des jeunes migrant vers la métropole pour tenter une intégration difficile par défaut de maîtrise des codes, soit des femmes dont la conjugalité motive la mobilité. Ces personnes connaissent globalement une grande instabilité. Relations familiales, amoureuses et communautaires constituent les facteurs d'une mobilité spatiale, résidentielle et professionnelle, que les services et dispositifs – ANPE, PLIE, RMI, etc...- tentent de limiter en incitant à s'installer dans un territoire.

En conclusion, la situation de précarité socio-économique est un facteur de fixation spatiale, qui vient renforcer d'autres éléments concourant à l'attachement.

En effet, quand l'ancrage spatial préexistait à la précarité, l'incertitude renforce la fixation. Les plus démunis s'attacheront exclusivement au logement. Les autres revendiqueront la qualité de l'espace dans lequel ils vivent : environnement, réseaux et services. Afin de préserver les acquis inscrits dans les ressources familiales, sociales et administratives locales, ils peuvent négocier, au sein de leur territoire, le rapport à l'emploi c'est-à-dire le maintien dans une grande instabilité professionnelle.

Pour les immigrés et migrants internes, le jeu entre l'expérience de la précarité et l'expérience de la domination produit un nouveau rapport au territoire et au marché de l'emploi local. Les repères et protections structurés par le statut salarial sont remis en cause. L'habitat, en priorité l'accès ou le maintien des droits et du logement, représente alors un acquis et une étape dans un nouveau processus identitaire. Celui-ci se reformule auprès de réseaux communautaires ou familiaux, en s'adaptant aux nouvelles contraintes territoriales.

Ainsi se confirme le maintien d'une tension entre l'habitat et l'emploi pour les ménages en situation de précarité. Tensions qui ouvrent des marges de négociation variables selon les trajectoires et les logiques analysées. Elles demeurent implicites dans les relations aux services d'accès à l'emploi. Cependant ces services et les dispositifs, du fait de la décentralisation et de

leur territorialisation, privilégient un ancrage local et concourent à renforcer le primat donné à l'habitat. La préservation du logement, constituant la seule assurance sociale, devient prioritaire.

Enfin, pour l'ensemble des demandeurs d'emploi enquêtés, quelles que soient leurs trajectoires et leurs logiques spécifiques, leur territoire, en termes de ressources et d'usages, et leur mobilité professionnelle et résidentielle s'inscrivent au minimum dans les limites de la ville, voire de l'agglomération, sans enfermement à l'échelle de quartier.

Pour en savoir plus : [gers.sociologie@wanadoo.fr](mailto:gerson.sociologie@wanadoo.fr)

**LA TRANSFORMATION DU RAPPORT
AU LOGEMENT LIÉE AUX ÉVOLUTIONS
DES RELATIONS
ET DES STRUCTURES FAMILIALES**

Les espaces de vie des familles recomposées

Céline Clément et Catherine Bonvalet

INED

Problématique

Depuis les années 1970, de nombreuses transformations familiales et conjugales sont observées. On assiste notamment à une augmentation rapide du nombre de divorces et à la formation de « nouvelles » configurations familiales conduisant à une succession de plusieurs « séquences familiales » au long du cycle de vie, remettant en cause l'image d'un modèle familial homogène, stable et durable. Avec l'essor des familles recomposées liées à un divorce, de nouvelles interrogations sont apparues : interrogations sur leur nombre, sur leur définition, sur leur frontière amenant une réflexion tant méthodologique que théorique. Le logement et la co-résidence constituent une question interne au phénomène de reconstitution familiale (D. Le Gall, C. Martin ; A. Martial ; A. Poittevin). L'objet de cette recherche était alors de s'interroger sur les familles recomposées et leur logement, mais en changeant l'angle de l'analyse, notamment en nous rapportant à la notion « d'espace de vie ».

Méthodologie et résultats

Une enquête qualitative, menée auprès d'hommes et de femmes nées entre 1940 et 1950 et ayant recomposé une famille a donc été réalisée à partir de l'enquête par questionnaire *Biographies et entourage* effectuée à l'INED en 2001.

L'analyse du logement des familles recomposées à partir de différents moments – la rupture, l'après rupture et la reconstitution – a permis d'établir quelques repères statistiques. D'après les données de l'enquête *Biographies et entourage*, suite à ces événements, les individus quittent souvent leur logement. La garde des enfants, plus que le sexe du parent, constitue l'un des facteurs les plus influents sur la mobilité résidentielle. En effet, le parent qui a la garde des enfants conserve plus souvent le logement lors de la rupture, mais aussi lors de la reconstitution familiale. Toutefois, cette pratique s'observe plus généralement chez les hommes. Enfin, d'autres critères expliquent la mobilité, en particulier le statut d'occupation résidentiel : les locataires HLM apparaissent davantage sédentaires que les autres, notamment les locataires du secteur privé.

Les entretiens réalisés montrent en revanche une faible mobilité des femmes suite à leur rupture. Cela est dû à la composition même de l'échantillon : les femmes enquêtées se trouvent plus souvent dans les métiers de l'enseignement, elles disposent de logement de fonction. Mais on a pu constater aussi l'importance du temps passé dans leur logement et dans leur quartier, qui incite certaines femmes à ne pas déménager. Davantage qu'un attachement au logement et à ses caractéristiques, on peut y voir un ancrage vis-à-vis du quartier, des services et des réseaux de sociabilité – de voisinage, scolaire, amical – tant pour les enquêtées que pour leurs enfants, que l'on désire parfois maintenir afin de les « préserver » des changements autres que ceux liés au divorce.

Quant aux hommes, la période qui fait suite à la rupture constitue l'un des moments les plus difficiles, tout au moins les plus déstabilisants, décrit parfois comme une « période de galère ». En effet, ces derniers connaissent plus souvent des situations transitoires à travers leur expérience de logements précaires, qui font fréquemment suite à une situation de départ précipité. Le choix du logement consécutif à la rupture se fait alors dans l'urgence. Dans leurs critères, les transports sont quelquefois mentionnés : transports leur permettant de se rapprocher de leur lieu de travail et facilitant la circulation de leurs enfants entre les divers logements parentaux.

Concernant la reconstitution familiale, on retrouve la typologie établie par Didier Le Gall et Claude Martin (1991). En effet, suite à l'arrivée d'un beau-parent, les auteurs distinguent trois logiques : s'installer chez l'un ou chez l'autre, choisir ensemble un nouvel espace ou garder deux domiciles séparés. Toutefois, pour cette dernière logique, différentes modalités de « cohabitation

à temps partiel » se dégagent. Certains conjoints co-résident ainsi continuellement ensemble : c'est alors leur logement qui est occupé à temps partiel. D'autres alternent des moments en couple et des moments seuls – avec les enfants.

Mais ce qui est apparu surprenant c'est la circulation, non pas des enfants, mais des conjoints. Ainsi, les enfants – suffisamment grands – restent au domicile, quand le parent rejoint son nouveau conjoint. Ces logiques de « vivre ensemble, mais séparément » sont parfois durables. Généralement, les enquêtés l'expliquent par la présence des enfants qu'ils souhaitent préserver en n'imposant pas quotidiennement un beau-père ou une belle-mère. Néanmoins, le « temps long » a permis ici de mettre en évidence que cette logique est rarement définitive. La cohabitation à temps partiel peut donc constituer un « préambule », même si elle peut s'étendre sur plusieurs années. Rappelons que, dans nos entretiens, la logique la plus fréquente est celle de la cohabitation par agrégation, c'est-à-dire celle où l'un des conjoints vient s'installer et « s'agréger » dans le logement de l'autre. C'est alors plus souvent le poids de la garde des enfants et de l'histoire conjugale et familiale des membres du couple qui expliquent le choix de tel logement.

En dépassant les murs du logement principal et en intégrant le temps dans l'analyse des espaces de vie des familles recomposées, d'autres éléments de compréhension apparaissent : la notion de « circulation » des enfants ne constitue pas une réalité nouvelle. Un certain nombre d'enquêtés ont vécu dans leur enfance, pour des raisons autres que le divorce, cette mobilité conduisant aussi à des « temps morcelés », à des « variations morphologiques de la famille » et à une notion de « familles accordéons ». Ce qui apparaît nouveau n'est donc pas tant la circulation des enfants, mais la circulation des enfants entre les logements de leurs parents respectifs, ou encore la circulation des parents dans des logements. Dans les familles recomposées contemporaines, les logements des parents sont donc séparés et l'espace des enfants scindé ; il existe peu de lieux où le couple parental et les enfants se retrouvent, hormis lors de « grandes occasions ». Néanmoins, cette absence de contacts entre les ex-conjoints ne conduit pas toujours à une rupture des liens avec l'ex-belle-famille : la famille paternelle n'est pas exclue et la grand-mère paternelle poursuit son rôle, parfois via la mère/bru, et pour les enfants, l'absence de co-résidence dans le logement principal maternel et paternel n'induit pas nécessairement absence de rencontres entre eux.

Cette circulation, aussi bien des enfants que des parents, nous a conduit à nous interroger sur d'autres lieux que celui de la résidence principale où des « histoires communes » peuvent aussi se construire. Ici, l'expérience du « temps fragmenté » dans les familles recomposées favorise d'autant plus la création de lieux fixes afin de reconstituer la famille, rôle que peut jouer la résidence secondaire. Elle apparaît ainsi comme le centre de la vie familiale, permettant de resserrer les liens familiaux, mais elle se révèle aussi être le marqueur de l'identité familiale et de son histoire. Souvent présentée comme la maison des origines, des racines, la maison de famille – dans le cas des familles recomposées – est alors une histoire à inventer : elle s'inscrit dans une trajectoire conjugale et familiale dont elle constitue souvent le point d'origine. Dans cette perspective, la résidence seconde a sa place dans la mémoire familiale et cristallise des souvenirs communs à tous les membres de la famille. La seconde résidence est un lieu qui rassemble, même si dans certains cas elle peut être un lieu qui divise : en séparant non seulement les territoires conjugaux mais aussi familiaux en fonction des lignées ; de la même façon que le logement principal la résidence seconde apparaît comme un indicateur du fonctionnement familial, sorte de cartographie des liens et des lignées en présence.

La maison poursuit donc son rôle dans l'imaginaire collectif : celui de lieu créateur et fondateur des liens familiaux, de patrimoine, de continuité de la lignée, durable et immuable, où les enquêtés ont inventé de nouveaux lieux pour de nouveaux liens. Il serait dès lors intéressant de prolonger ces pistes ouvertes, où liens et lieux se confondent, se rassemblent, se partagent, mais aussi parfois se distinguent et se concurrencent.

Pour en savoir plus : clement@ined.fr ; bonvalet@ined.fr

Les espaces de l'autonomie des préadolescents. Une comparaison franco-allemande du processus d'individualisation

François de Singly et Karine Chaland

Université Paris V, CERLIS

Problématique

Cette étude comparative entre la France et l'Allemagne approche les manières dont les jeunes de onze à treize ans prennent leur autonomie vis-à-vis de leurs parents. L'entrée dans les études secondaires marque pour le préadolescent un changement dans le sens d'une plus grande émancipation : il découvre de nouveaux espaces (notamment avec le changement d'institution scolaire), certains lui deviennent accessibles sans l'accompagnement des parents, l'espace extra-familial s'agrandit par de nouveaux loisirs, de nouvelles pratiques (par exemple la bibliothèque) etc. et c'est aussi souvent le moment où il se trouve investi de nouvelles responsabilités (avoir par exemple une clef personnelle du logement) et où sa marge de liberté augmente. Nous avons mis en évidence dans cette recherche le rôle central de l'espace, privé (l'accès au domicile des amis notamment) et public (la rue, les équipements collectifs, les magasins), de la circulation en transport en commun non accompagnée par un adulte, dans le processus qui permet à ces préadolescents de prendre distance vis-à-vis de leurs parents en devenant indépendants et autonomes et analysé les manières dont ils deviennent progressivement autonomes, en relation avec les projets éducatifs de leurs parents.

La contribution de ces espaces dans la construction de l'indépendance des jeunes par rapport à leurs parents ainsi que les relations entre ces différents espaces du point de vue de cette construction constitue un mode d'approche original de ces interactions. Cette question de l'autonomie et de l'indépendance, de la construction identitaire chez les préadolescent-e-s allemands et français est intéressante pour au moins deux raisons : la première, ces valeurs centrales dans les sociétés contemporaines occidentales sont désormais devenues un des horizons de la relation pédagogique dès l'enfance, or elles sont peu étudiées dans la sociologie classique de l'éducation; la seconde, des travaux relèvent que l'Allemagne et la France ne valorisent pas avec la même intensité l'autonomie dans l'éducation des enfants, les allemands valorisant davantage l'expression de l'autonomie et de l'indépendance chez les préadolescents.

Méthodologie

La méthode qualitative est la méthode la plus appropriée pour approcher au plus près les processus d'autonomisation de ces jeunes à l'égard de leurs parents ; les données de terrain sont issues d'entretiens semi-directifs qui ont été effectués, sauf exception, en deux temps. Nous nous sommes inscrits dans une sociologie compréhensive afin de saisir le sens que les préadolescents et les préadolescentes donnent à leurs pratiques, à leurs activités, et donc pour ne pas éluder la dimension subjective de leur vécu quotidien (un jeune peut par exemple ne pas être « indépendant » et ne pas le ressentir comme tel, ou inversement se sentir contraint alors qu'il dispose d'une marge de liberté non négligeable). Le processus d'autonomisation comprend nécessairement le rapport subjectif à la pratique puisque c'est dans ce rapport même que se joue pour une part la distance aux parents.

Le corpus se compose de 24 préadolescentes et 21 préadolescents français qui habitent la France, Paris et Strasbourg, et de 22 préadolescentes et 19 préadolescents allemands qui habitent l'Allemagne, Berlin et Fribourg. La variation sociale et sexuelle était contrôlée. Sur la base des transcriptions des récits des préadolescents, nous avons réalisé des fiches monographiques individuelles, à la fois à partir d'indicateurs permettant d'objectiver la dépendance/indépendance des préadolescentes et préadolescents, et en effectuant une analyse thématique des récits. La richesse des entretiens nous a amené à réaliser des études de cas qui permettent d'appréhender la vie des préadolescents et des préadolescentes sous de nombreuses dimensions (notamment

l'appropriation de l'espace intérieur, la circulation dans l'espace public, le rapport à la culture, l'origine et la gestion d l'argent, la nature des relations intra-familiales). Dans l'analyse globale du corpus, nous avons tenu compte de trois types de variation : la variation nationale, la variation sociale et la variation sexuelle.

Principaux résultats

Cette recherche reposait sur l'hypothèse que le processus d'individualisation était plus développé et plus précoce dans les familles allemandes que dans les familles françaises. Cette hypothèse a été confirmée. Les préadolescentes et les préadolescents allemands sont plus nombreux à être « indépendants » que les préadolescentes et préadolescents français. La circulation des préadolescents, non accompagnés par un adulte, en transports en commun dans l'espace public est une des expressions les plus manifestes de la variation nationale (même si cette différence est plus importante selon le genre en France).

Pour ce qui est de la variation sexuelle, cette recherche montre qu'il n'y a pas de différence notable entre les préadolescents et les préadolescentes concernant la prise de distance à l'égard des parents, même si des différences entre les manières de s'autonomiser demeurent entre les deux genres. Ainsi, les préadolescents ont-ils, d'après nos indicateurs, plus accès à un monde à eux que leurs parents valident, alors que les jeunes filles vivent davantage dans un monde proposé par leur(s) parent(s), et approuvé par elles. La différence sexuelle porte moins sur le degré d'autonomie que sur les modalités de cette dernière. Les préadolescentes fonctionneraient plus selon le mode de « la confirmation ». L'autonomie ne signifie pas nécessairement la production d'un monde à soi, elle englobe également l'approbation d'un monde produit par autrui (ici les parents), même si l'autonomie sous la modalité du « monde à soi » marque une distanciation plus grande par rapport au monde des parents.

La variation sociale est, elle, très importante. Les plus « dépendants » et les plus « dépendantes » (selon les indicateurs que nous avons élaborés) sont d'origine populaire. Nous avons émis l'hypothèse que la diffusion de l'idéologie dominante de l'individualisation aurait progressivement atténué les différences sociales, observées dans les enquêtes des années 1950-1970, ce n'est pas le cas. Les analyses de cas ont toutefois montré que même les jeunes les plus dépendants de milieu populaire parviennent à se créer un monde, à prendre de la distance à l'égard de leurs parents, notamment par l'intermédiaire de frères ou de sœurs aînés, de cousins ou de cousines. Il faut noter que les jeunes des milieux populaires de notre corpus étaient presque pour moitié des jeunes issus de l'immigration, et donc de cultures - notamment éducatives différentes, moins « individualistes ».

Pour en savoir plus : francois@singly.org
--

**LA DIVERSIFICATION DES TRAJECTOIRES
RÉSIDENTIELLES ET DES ANCRAGES
TERRITORIAUX
LIÉE AUX TRANSFORMATIONS
DU CYCLE DE VIE**

Mobilité résidentielle, navettes et recomposition des systèmes résidentiels en région parisienne

Martine Berger et Jacques Brun

Université Paris 1, LADYSS CNRS UMR 7533

avec le collaboration de **Emre Korsu et Sandrine Wenglenski**

respectivement à l'Université de Marne-la-Vallée et à l'INRETS

Problématique et méthodologie

En Île-de-France, comme dans toutes les grandes métropoles, l'évolution des caractéristiques de la mobilité résidentielle d'une part, et de la mobilité quotidienne d'autre part, a fortement modifié les contours de la ville et des « territoires individuels » parcourus et pratiqués par les urbains. En étudiant les pratiques de mobilité spatiale des citoyens, ce travail a tenté de cerner de nouveaux types de rapports au territoire dans un contexte d'accélération de l'étalement urbain et de réduction des densités. La recherche s'est donc intéressée à l'espace urbanisé au sens large, incluant les couronnes périurbaines, et non au seul territoire urbain au sens strict, celui des unités urbaines délimitées par l'INSEE. Elle s'est appuyée à la fois sur des données censitaires (fichiers-détail des recensements de population depuis 1975) et sur les résultats d'une enquête sur les choix du logement menée dans cinq sites franciliens.

Résultats

L'évolution des pratiques de mobilité transforme les rapports aux lieux de résidence comme aux lieux de travail et conduit à de nouvelles relations entre les différents territoires du système urbain. Ainsi, au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, la part relative de la propriété occupante s'est élevée très sensiblement, même si elle reste inférieure en Île-de-France à la moyenne française. L'accession à la propriété d'un plus grand nombre de ménages a conduit, en termes de mobilité résidentielle, dans un premier temps, à l'accroissement de leur mobilité et a produit une rupture dans leurs pratiques et expériences de la ville, les conduisant souvent d'autant plus loin de leurs résidences antérieures qu'il s'agissait de familles plus modestes. Dans un second temps, le plus grand nombre de propriétaires - globalement plus satisfaits de leurs logements que ne le sont les locataires, mais aussi plus contraints par des crédits à long terme - joue au contraire dans le sens d'un ancrage territorial plus durable des ménages. De plus, quel que soit leur statut résidentiel, les Franciliens, en particulier les actifs, associent dans leur expérience quotidienne des espaces de plus en plus distants et différents. En 1999, moins d'un actif francilien sur quatre (24,3 %) travaillait dans sa commune de résidence, au lieu de trois sur dix en 1975.

Cependant, l'évolution observée durant la dernière décennie pose un certain nombre d'interrogations concernant la poursuite du modèle d'étalement urbain lié en grande partie à la déconcentration des emplois et à l'accession à la propriété pavillonnaire d'un nombre croissant de ménages.

D'une part, le rythme d'accroissement des distances de navettes s'est sensiblement ralenti par rapport à ce que l'on observait dans les années 1970 et 1980. En particulier, les navettes des catégories les plus aisées ont cessé de croître, et cela ne s'explique pas seulement par la féminisation croissante de ces emplois. Dans le même temps, le desserrement des emplois n'a guère profité aux catégories les plus modestes qui ont vu leur accessibilité à l'emploi sensiblement réduite, alors même qu'une part significative des emplois et des logements de cette catégorie se déplaçait vers la Grande Couronne. Une analyse menée tant à partir des données censitaires que des enquêtes sur site met en évidence les effets de la position résidentielle (localisation et distance par rapport à Paris, type de logement et statut d'occupation), de l'appartenance socioprofessionnelle et de la structure familiale des ménages.

Concernant les mobilités résidentielles, on observe des évolutions contrastées. On constate à la fois une réduction des taux de mobilité (flux annuels moyens rapportés au nombre de ménages), une importance croissante des mouvements intra communaux et des déplacements de très courte portée, et un allongement des distances des migrations intercommunales au sein de l'Île-de-France. L'augmentation de la mobilité intra communale ne concerne pas uniquement les habitants du parc social, mais aussi les catégories les plus aisées (en particulier les couples de cadres biactifs ayant des enfants). Ceci traduit à la fois les effets du vieillissement de la population (qui entraîne un attachement plus grand aux réseaux de sociabilité déjà tissés et aux équipements proches), mais aussi la capacité financière des ménages les plus aisés à établir la continuité de leur assiette territoriale, alors que les catégories moyennes et modestes sont souvent contraintes à l'éloignement, au prix d'une perte d'accessibilité aux emplois. Immobilité et mobilité de proximité ne sont donc pas toujours synonymes de captivité, mais de capacités d'arbitrage.

Un autre résultat de ce travail est en effet de mettre en évidence le rôle des mobilités dans l'accroissement des inégalités. Le rôle amplificateur des migrations apparaît clairement dans l'accentuation des ségrégations résidentielles, lorsqu'on compare les profils socioprofessionnels des entrants et des sortants d'une commune ou d'un groupe de communes. Moins connue, l'évolution des ségrégations dans l'espace du travail mériteraient d'être analysée: on observe de moins en moins de mixité, de plus en plus de spécialisation dans les qualifications des emplois au lieu de travail. Tout aussi décisif, bien que moins apparent, est le résultat des politiques de desserrement de l'habitat et des emplois. Même là où existe un équilibre théorique de l'offre et de la demande d'emploi, on constate une dégradation des conditions d'accessibilité pour les plus modestes, alors que les cadres (dont l'emploi et l'habitat sont les plus proches du centre) sont les principaux bénéficiaires du dispositif de transport en commun très maillé et très dense en zone centrale. Même si la bimotorisation des ménages se diffuse de plus en plus, les déplacements, certes plus rapides, effectués en périphérie sur des distances plus longues ont un coût budgétaire et sont facteurs de fragilisation dans l'accès aux emplois.

Enfin, l'analyse de l'évolution des modèles résidentiels au cours du dernier quart de siècle incite à nuancer l'idée couramment admise d'un « retour au centre ». La revalorisation des quartiers centraux et d'une partie de la proche banlieue ne doit pas occulter la poursuite de la périurbanisation. Il s'agit là d'une tendance lourde, relancée chaque fois que le contexte économique et les conditions de crédit le permettent. Le modèle pavillonnaire largement interclassiste a contribué à étendre à l'ensemble de l'Île-de-France les ségrégations observées en zone centrale. Il reste attractif, y compris pour les catégories les plus aisées : le recul des migrations centrifuges résulte plus d'un changement de la structure des ménages et des modèles familiaux. À type de ménage équivalent, le taux d'accession à la propriété dans l'individuel ne fléchit pas. Processus de ségrégation sociale et de ségrégation démographique se conjuguent donc dans une ville où la mobilité ne signifie pas mixité et brassage, mais cheminements de plus en plus spécifiques et cloisonnement croissant.

Pour en savoir plus : strates@univ-paris1.fr

Tenir ensemble et vivre avec. Le temps des cohabitations

**Marc Breviglieri, Bernard Conein, P. Garcia Sanchez, L. Pattaroni,
J. Stavo-Debauge**

EHESS, Groupe de sociologie politique et morale, Paris

Problématique

Ce rapport présente une recherche menée durant trois années autour du thème de la *cohabitation*, sur des terrains que nous avons souhaités volontairement dissemblables et qui se présentent, pour commencer, comme des lieux distincts : des *colocations* au sein d'une université américaine, des *squats* investis dans le centre de la ville de Genève, une *maison d'étudiants* récemment ouverte par une coopérative genevoise de logements, un *foyer d'accueil* des enfants de la rue à Caracas, et enfin deux *appartements* parisiens où des *particuliers hébergent*, dans un cas des proches et dans l'autre, en échanges de services ménagers, une étudiante Marocaine.

Chaque terrain d'enquête cerne, à première vue, des sujets qui lui sont propres. L'étude sur la colocation se penche sur l'incidence des *principes contractuels* appliqués au niveau des coordinations entre cohabitants. Le terrain effectué à Caracas s'intéresse aux méthodes pédagogiques d'un vivre-ensemble visant la prise en charge et le traitement d'une *vulnérabilité* spécifique aux enfants de la rue. Les trois études portant sur différents contextes d'hébergement s'interrogent sur les exigences pratiques et morales qui pèsent sur le comportement de l'hôte (dans le double sens de celui qui donne ou reçoit l'hospitalité). Enfin l'enquête menée sur deux squats de la ville de Genève tente de saisir jusqu'à quel point, dans un cadre socio-historique marqué par une politique du logement relativement permissive à l'égard des occupations de squatters, le désir et le fait de s'installer durablement dans un logement contribuent à l'érosion du militantisme.

De manière globale, l'étude étant menée par les chercheurs sur un socle analytique commun, les analyses, avancées sur chaque terrain d'enquête, ont toutes cherché à éclairer d'un jour différent les frontières, souvent trop nettement tracées par les sciences sociales, entre la communauté domestique et la communauté politique. Elles envisagent des modalités de l'être-avec qui sillonnent des états situés *entre* une relation close, dont la fermeture au monde s'est assurée par un repli dans un chez-soi et une co-présence publiquement instituée, entièrement ouverte à la différence de l'autre et affranchie de tout lien forgé dans sa proximité. L'expression même de *cohabitation* contredit cette polarité et semble s'immiscer entre ses termes.

La cohabitation est le siège de « tensions pragmatiques » car elle implique la prise en charge d'un *avec* qui, tout à la fois, suppose un *égard* pour le proche et un *regard* sur des principes communs s'adressant à n'importe quel autre cohabitant. Que ces principes soient le fruit d'une délibération commune ou de certains règlements antéposés, qu'ils reposent sur une pluralité de ressorts politiques et moraux, la diversité des cas de figure rencontrés le présente dans de riches déclinaisons. Mais chacun des cas nous rappelle aussi la *dimension habitante* de l'être ensemble. L'inclination à habiter, prise comme élément anthropologique majeur (au sens où chaque homme nécessairement habite), impose un horizon profondément irréductible à celui des conventions du vivre-ensemble et à toute forme de mise en généralité.

Méthodologie

Notre méthodologie d'enquête a reposé sur un suivi temporel des tensions co-habitanes, lesquelles se rendaient visibles et analysables au triple niveau de la *biographie personnelle des membres*, de la *tenue des activités collectives* et du *rapport à l'environnement matériel habité*. Si ces trois niveaux d'observation, associés à trois méthodes d'enquêtes, ont simultanément été sollicités, c'est qu'ils nous permettaient d'envisager les *tensions* co-habitanes, non pas uniquement comme le lieu d'un débat public où s'échangent des critiques et des justifications, mais aussi comme un endroit où se perçoivent des réticences à publier des griefs et des ressentiments, où s'indiquent des embarras légers et des gênes passagères et où les arrangements s'opèrent

souvent de manière non verbale, parfois au travers du simple accommodement trouvé par l'usage.

Afin de cerner au mieux ces tensions co-habitanes, et c'est là que notre objet s'écarte à la fois du cas où des proches habitent sous un même toit et de celui où des inconnus coexistent dans un espace public, nous avons délibérément choisi des contextes d'étude où il est question de vivre avec un tiers. Par tiers, nous entendons tout d'abord celui ou ceux n'étant pas d'emblée liés avec l'habitant par un lien de proximité (amical ou familial). En soi, par la distance et la différence qu'il amène, il convoque des exigences de présentation et d'évaluation des manières d'habiter un lieu. Et puisque ces critères d'évaluation, de qualification et de jugement se rapportent nécessairement à des principes politiques ou moraux, chacun des terrains d'enquêtes illustre en définitive une conception particulière du « bien habiter ensemble » au sein de la cohabitation.

Résultats

Un type de résultat auquel nous sommes parvenus touche aux modalités de stabilisation des *modèles du vivre ensemble*, à ce par quoi se dessine tout horizon durable d'une cohabitation. L'articulation de ces modèles à des principes politiques et moraux permet l'établissement de topiques propres à justifier ce qu'est une *bonne* cohabitation et à instituer des repères conventionnels stables sur lesquels viendront se caler les attentes générales des co-habitants. Pour pouvoir comprendre comment les personnes (se) tiennent ensemble dans chaque modèle de cohabitation, il a fallu alors s'interroger sur ce qu'elles apprennent à se devoir mutuellement. Seul l'apprentissage de ces repères conventionnels associés à un sens de la mise en commun des tâches et de la mise en ordre de l'espace et des choses partagées ouvre à la pleine appartenance. Le sens du devoir qui meut les cohabitants est soutenu par la volonté minimale de vouloir préserver une certaine idée du « bien vivre ensemble » justifiable auprès des tiers (visiteur occasionnel, nouveau venu ou cohabitant lorsqu'il prend lui-même la figure du tiers évaluant la qualité de la vie commune). Les dispositifs d'enquête visaient alors à identifier comment s'établissent et se maintiennent des figures du *Bien commun* propres à chaque cohabitation. Un premier résultat est que ces figures sont toujours plurielles. La pluralité des biens communs de la cohabitation génère différentes conceptions du bien vivre, la concurrence de ces conceptions donnant lieu à des tensions, des disputes, mais aussi à des formes d'accord plus ou moins fragiles. Ce sont dans ces moments de tension et d'accord que l'univers de la cohabitation (humain et non humain) est décrit et spécifié à partir de critères normatifs censés délimités à la fois ce qui est du côté du Bien et ce qui est du côté du propre ou du commun .

Un autre type de conclusion commune à nos différentes enquêtes a montré que dans les cohabitations, et depuis ces modèles du vivre-ensemble qu'elles portent, se sont mises en place des formes variées de *résistance à l'indifférence et, inversement, au rapprochement* du cohabitant. Cette dernière résistance concorde aussi avec l'idée qu'un écart, une distance minimale doit continuer à se rendre sensible afin de permettre le maintien d'une relative autonomie pour chacun. La trop grande proximité pourrait porter le schéma vicié d'un rapport asymétrique où un individu étend son influence sur d'autres au point de les assujettir. Les observations ont porté sur les modalités spécifiques de liens et les formats communicationnels variables (souvent infra-langagiers), particularisant cette résistance au rapprochement. Ces formats renvoient à la façon dont naissent les mouvements d'indignation indiquant par là les principes d'évaluation communs au vivre ensemble dont nous parlions ci-dessus.

D'un autre côté, chaque cohabitation montre des formes d'attention et des forces de rappel lorsque se dresse la perspective du désengagement d'un de ses membres. La frontière est souvent mince entre un modèle valorisé de l'autonomie de l'individu et un modèle, très exposé à la critique, du *désengagement* de la vie commune et du *repli privatif*. En cela, les mouvements où pointe un certain effacement d'une présence sont souvent sujets à une certaine méfiance, pointant en ce sens que la question du contrôle et de la surveillance est omniprésente dans ces espaces de cohabitation. Elle encourage, de fait, à une attitude qui tend à la fois à devoir *rendre des comptes* (aux autres co-habitants) et *prendre en compte* les exigences du collectif (en rappelant les ressorts motivationnels qui font prendre part aux devoirs communs).

Les positions divergentes sur la question du *bien vivre ensemble*, l'incapacité de certains à s'aligner sur les principes communs, à suivre les prescriptions réglementaires, à assumer la part de responsabilité impartie (etc.), sont autant d'éléments qui nourrissent les cohabitations de

tensions pouvant alimenter tant la critique que le ressentiment mutuel. Pourtant, force est de constater que si chaque cohabitation s'appuie inévitablement sur un socle de critères partagés relatifs au juste et au bon, un élément fondamental qui explique qu'elle puisse tenir dans la durée est que ces principes ne sont pas constamment, dans chaque situation problématique, ressaisis dans un échange critique. Les disputes sont généralement coûteuses, et chaque cohabitation développe une véritable économie de la dispute. L'effort et les fatigues induites par la nécessaire publication des différends dans la dispute sont des éléments essentiels à la compréhension de la pérennisation des cohabitations. Deux modalités distinctes de réponse sont alors généralement apparues en conséquence, s'affirmant être des moyens importants de régulation pacifiée du vivre ensemble : *l'indulgence au trouble occasionné par les fautes* et *la réticence à prendre publiquement la parole*. Ces deux modes de réponse induisent cependant, au-delà d'une attitude relationnelle différente, des rapports variables à la question d'un équilibre juste pouvant fonder une cohabitation durable.

Nous avons constaté enfin que les cohabitations se présentent, dans l'horizon d'un temps long, sous des formes de « compositions pragmatiques ». Par « compositions pragmatiques », il faut entendre la manière dont les cohabitants font tenir ensemble des manières très composites de s'engager dans le monde, recouvrant potentiellement des aspirations et des dispositions variées. Ces compositions permettent ainsi la compatibilité entre des inclinations à la proximité, des formes variées d'indifférence et des postures critiques relevant de principes de justice qui permettent de mettre à distance le proche et de rappeler à ses devoirs l'indifférent. D'une part ces compositions possibles semblent être un lieu de préservation de la dignité de la personne car elle y développe des parcours de la reconnaissance à diverses échelles. D'autre part les compositions pragmatiques semblent aussi contribuer à ressourcer les élans à vouloir cohabiter car les possibilités offertes par le passage d'une forme d'engagement à une autre peuvent dynamiser les motivations à agir ensemble. Par exemple, l'existence d'activités festives, fréquemment instituée dans les cohabitations observées, où les cohabitants peuvent en profiter pour se rapprocher personnellement les uns des autres, contribue souvent à faire renaître des formes d'enthousiasme relatives à la vie commune, y compris sur un plan moral et politique.

Finalement, ces formes variées de cohabitation viennent mettre en question une certaine idée de la modernité des sociétés libérales complexes. Une modernité où la question du vivre-ensemble est mise à l'épreuve d'une tension qui réclame la mise en cohérence d'une grande variété de public, de biens communs et de modalités d'engagement dans l'action, allant conjointement vers le familier comme vers l'étranger, vers le proche comme vers le public. Pour tout cohabitant, il convient alors, pour vivre ensemble dans la durée, d'assurer la reconnaissance de ces modalités diverses d'engagement et de veiller à leur composition.

Pour en savoir plus : brevig@ehess.fr

Marchés résidentiels et fractures urbaines en Île-de-France : revenus, cycles de vie, comportements résidentiels et structures urbaines

Benoît Filippi

ATEMHA-OLAP

avec les collaborations de Cyrille Funès (ATEMHA-OLAP), Hervé Nabos (ATEMHA-OLAP) et Christian Tutin (IMN, ULCO)

Problématique

Analyser les transformations de l'espace urbain francilien comme résultat des interactions dynamiques entre comportements individuels, fonctionnement des marchés immobiliers et structures socio-spatiales, tel était l'objet de cette étude, au croisement de l'économie résidentielle et immobilière, de l'analyse spatiale des équipements, de la géographie sociale et de la démographie territoriale.

Les résultats proposés se situent à un double niveau : l'image qui est proposée de l'espace urbain francilien et de ses transformations en cours, et le renouvellement de la démarche d'analyse économique de la ville par laquelle cette représentation est obtenue.

Méthodologie

Les résultats empiriques consistent en la production et l'analyse conjuguée d'une « triple cartographie » de l'espace francilien : celle des structures de peuplement résidentiel, celle des configurations urbaines de quartiers et celle des prix du logement.

Par structures de peuplement, il faut entendre la disposition dans la ville, dans ses quartiers et dans les parcs qui les composent, des habitants, analysés en fonction tout à la fois de leur appartenance sociale (approchée ici par la hiérarchie des revenus imposables par unité de consommation), et par leurs caractéristiques démographiques et familiales, ou leur position dans le cycle de vie. La « structure de peuplement » désigne ainsi l'état de ségrégation socio-spatiale de la ville, par lequel les populations sont affectées à des fractions de parc dans un espace urbain différencié.

Le terme de configuration urbaine des quartiers désigne l'ensemble des aménités résidentielles liées à l'environnement du logement. Nous en avons retenu trois principaux dans cette étude : paysage et densité urbains (densité, type de bâti), accessibilité aux transports et aux équipements scolaires (en quantité : densité d'établissements et en qualité : taux de réussite).

L'analyse a été menée à l'échelle de l'ensemble de l'Île-de-France, saisie au niveau le plus fin possible, celui d'un découpage fondé sur la section cadastrale (retenant sections ou regroupement de sections) ou, pour les analyses les plus agrégées, les unités géographiques définies par Nicole Tabard.

L'habitat : espace social et structure urbaine

La première étape a consisté à se donner un référentiel auquel ont été rapportées toutes les typologies établies. Ce référentiel est fourni par un « espace social » obtenu par une AFC (analyse factorielle des correspondances) sur les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des habitants. Cet espace social est structuré autour de deux axes, l'un correspondant aux revenus et l'autre aux structures familiales

En fonction des coordonnées sur cet espace de fractions de parc saisies au niveau de la section cadastrale ou de la commune, soit 11 201 zones élémentaires, on définit ensuite, par analyse factorielle des correspondances des relations « habitat / habitants » puis, par classification ascendante hiérarchique, une typologie démographique et économique des quartiers, classée en cinq « secteurs » socio-économiques : 1 secteur dit « valorisé », 2 secteurs « intermédiaires »

(« familial » et « personnes seules ») et 2 secteurs « dévalorisés », correspondant respectivement aux jeunes ménages et aux familles nombreuses. Cette typologie fournit une image d'ensemble de la région Île-de-France et du degré de spécialisation démo-économique qu'on y observe. La même méthodologie est également appliquée au seul parc en propriété occupante, de façon à disposer d'une typologie directement adaptée à l'étude des transactions notariales qui concernent le seul marché des acquisitions. Dans cette seconde typologie des profils d'occupation des parcs finement localisés des propriétaires occupants, on distingue trois principaux secteurs, deux secteurs « valorisés » (« familles » et « personnes âgées »), tandis que le parc dévalorisé est réduit à un seul segment.

Pour compléter cette analyse des « structures de peuplement », une variable composite de « position dans le cycle de vie » a été obtenue en combinant l'âge et la structure familiale du ménage. Sur 11 positions identifiées au départ, 8 ont été conservées pour l'analyse des comportements résidentiels, qui correspondent à une trajectoire familiale « standard » (sont exclus les individus isolés, les couples sans enfants et les familles monoparentales). Sous cette limite, il ressort que les comportements spatiaux sont très nettement influencés par la position dans le cycle de vie, que ce soit dans le choix de la localisation, du segment de parc ou du type d'habitat.

L'analyse des configurations urbaines de quartiers avait un caractère beaucoup plus expérimental. Elle a consisté dans l'élaboration de trois typologies, associées comme les précédentes à une cartographie de l'Île-de-France : des formes urbaines, des accessibilités aux transports et des lycées. On montre alors que de forts recouvrements existent entre segments de parc, typologie des formes urbaines et accessibilités transport. Le lien avec les lycées est moins évident, sauf aux extrêmes de la typologie (lycées parisiens et lycées de catégories 3 et 4).

Hiérarchisation des espaces et formation des prix

Pour l'analyse des prix, une démarche en deux temps a été adoptée, qui consiste dans un premier temps à isoler un effet spatial sur les prix, et dans un second temps seulement à déterminer les déterminants « urbains » de cette différenciation/hiérarchisation spatiale.

Résultats

Le premier, et le principal résultat, est donc la construction d'un indice spatial des prix, obtenu à partir d'un modèle économétrique permettant d'isoler l'impact spécifique de la localisation, à partir d'un découpage élémentaire en 4161 zones élémentaires pour les appartements et 2645 pour les maisons individuelles. Une classification permet ensuite de définir 14 « zones de prix » qui peuvent à leur tour être situées sur le référentiel de l'espace social, dans leur entier ou par segments de parc. L'échelle des prix s'étale de 1 à 9 entre les 14 zones de prix. En sens inverse, les secteurs socio-économiques peuvent être qualifiés par un certain indice de prix.

Le second résultat consiste dans l'explicitation, à partir de régressions multiples, des différents déterminants, pour les 4161 zones élémentaires, de l'indice spatial de prix : nous avons ainsi pu identifier le poids respectif du niveau de revenu, de la structure familiale, de l'accessibilité aux transports et des formes urbaines. La conclusion essentielle de cette partie de l'étude est que l'accessibilité aux transports, si elle joue bien un rôle parfaitement identifiable dans la formation des prix, ne saurait ni résumer à elle seule l'impact de la structure urbaine sur les prix, ni être considérée isolément du peuplement, des formes d'habitat et des autres équipements publics constitutifs des aménités urbaines.

Enfin, quittant cette analyse spatialisée, nous avons adopté une approche purement microéconomique, en construisant des fonctions d'enchères, interprétées comme mesures de la capacité des ménages à s'installer dans certaines zones ou dans certains logements, compte tenu de leur prix. Les paramètres de fonctions d'enchères ont été estimés pour quatre catégories d'acheteurs : cadres, retraités, commerçants et professions intermédiaires, et ouvriers et employés. Deux interprétations sont proposées de cette analyse : l'interprétation traditionnelle comme expression des « préférences », et une interprétation en termes de processus d'affectation des segments de parc préexistants à la formation des choix.

Au-delà de ces résultats particuliers, l'étude se voulait avoir une ambition plus générale, et une dimension expérimentale, prélude à des extensions futures, et consistant à la fois à tester des

méthodes peu usitées, au moins dans les recherches françaises, à partir de bases de données nouvelles, et à avancer dans la direction d'une analyse systémique des marchés du logement.

Renouvellement des méthodes et représentation socioéconomique des marchés du logement

L'analyse des structures de peuplement a été menée à l'aide du fichier FILOCOM, qui a ainsi fait la preuve de sa fécondité et de son intérêt pour l'analyse urbaine, alors que l'INSEE a renoncé à maintenir l'instrument traditionnel pour ce genre d'études qu'était le recensement. Pour le moment, ce fichier d'origine fiscale est le seul à permettre de réaliser ce que permettaient les anciens recensements, à savoir l'analyse simultanée, à une date t , des logements et des habitants saisis sur une multitude de dimensions.

Pour l'analyse des configurations urbaines de quartiers, une base originale a été constituée, à partir de données de l'IAURIF, de la DREIF et du ministère de l'éducation nationale.

Mais l'acquis le plus important est sans doute la validation obtenue de l'hypothèse selon laquelle la disparité des profils d'occupation des quartiers apparaît comme l'un des déterminants fondamentaux de la formation des valeurs immobilières. Cela revient à dire que l'espace urbain et les choix résidentiels ne sont pas « reconstruits » à chaque période sur la seule base des préférences et des revenus, mais que la structure héritée des peuplements et des aménités résidentielles s'impose comme contrainte aux individus, et norme leurs comportements. La dynamique qui en résulte est faite à la fois de reproduction des structures, avec des effets cumulatifs de renforcement, et de déformation par « débordement » ou « report » d'un segment de parc à l'autre. La prise en compte effective de cette historicité implique la recherche de modèles de formation des prix centrés sur la représentation de marchés segmentés en déséquilibre. Le caractère, produit des aménités résidentielles liées aux équipements, signifie par ailleurs que la normalisation des comportements sociaux et la définition des quartiers se fait en interaction avec des décisions politiques d'implantation des équipements qui contribuent pour les ménages à définir la valeur d'usage de leur logement. Cette dimension inéliminable du jeu des marchés immobiliers conduit à plaider pour une approche institutionnaliste des régulations économiques de l'habitat. Le dernier chapitre de l'étude avance quelques éléments en ce sens.

Pour en savoir plus : benoit.filippi@i-carre.net

Cycles de vie, comportements résidentiels et structures urbaines dans le pays de Brest

Hubert Jayet

ADRINORD

Problématique

L'objectif de cette étude est d'étudier les structures démographiques et sociales du pays de Brest entre 1968 et 1990 et d'examiner quel rôle a joué dans cette structuration le déroulement des cycles de vie. Nous essayons de plus de montrer en quoi ces structures sont liées à des comportements de valorisation des logements par les ménages, valorisation qui combine à la fois les caractéristiques internes des logements et les caractéristiques de leur environnement.

Méthodologie

Nous avons analysé l'espace du pays de Brest et son évolution du recensement de 1968 à celui de 1990 sous trois angles : celui des structures par âge, celui des structures par types de famille et celui des structures socioprofessionnelles. Les deux premiers angles d'approche sont directement liés à la question centrale de notre recherche, celle des cycles de vie. C'est ce qui nous a conduit à les étudier de manière détaillée et à les combiner. Le troisième angle d'approche n'est pas directement lié à notre question centrale. S'il nous a paru nécessaire de l'aborder, c'est parce qu'un espace comme celui du pays de Brest est nécessairement marqué par les divergences de comportement de localisation des différentes catégories socioprofessionnelles et que ces divergences retiennent sur les structures par âges et types de familles,

Nous avons complété cette analyse par celle des mutations de logements entre 1990 et 1998, sous deux angles, celui des structures par âge et celui des structures par type de ménage. Cette analyse est moins riche que la précédente en raison de l'absence d'information sur le nombre d'enfants du ménage acquéreur. Elle permet cependant de faire apparaître des convergences intéressantes. Nous aurions aussi pu faire une analyse des mutations sous l'angle des structures socioprofessionnelles, mais nous y avons renoncé en raison de la mauvaise qualité de renseignement de cette variable, qui laisse craindre des biais importants.

Résultats

Plusieurs éléments importants se dégagent des analyses faites. En premier lieu, la succession des recensements montre que nous faisons face à un espace qui a connu des évolutions importantes entre 1968 et 1990, plus particulièrement à la fin de cette période. Les forces à l'œuvre dans la structuration démographique de cet espace et à un moindre degré dans sa structure socioprofessionnelle sont devenues de plus en plus prégnantes, avec une structuration de l'espace de plus en plus marquée. Cette structuration progressive est à mettre en rapport avec l'extension progressive de l'influence de l'agglomération brestoise.

On retrouve l'effet de cette structuration progressive dans les analyses par âges quinquennaux comme dans les analyses par types de ménages. Les analyses des recensements par âge font ressortir quatre grands groupes d'âges. Le premier groupe comprend les plus jeunes (moins de 20 ans). Au recensement de 1990, les répartitions spatiales de ces quatre classes d'âges étaient fortement corrélées positivement entre elles. Cette corrélation positive n'est cependant pas une constante de la période 1968-1990 sur laquelle nous avons travaillé. En 1968, ces classes d'âges étaient faiblement corrélées entre elles et la cohérence s'est construite progressivement, plus particulièrement entre les deux derniers recensements : on retrouve là l'impact croissant des forces de structuration de l'espace. On peut faire une remarque similaire avec le second groupe qui, à l'opposé du précédent, comprend les cinq tranches d'âges les plus élevées, de 55 à 79 ans. Là encore, la forte corrélation positive entre ces âges au recensement de 1990 est le résultat d'une évolution progressive. L'opposition entre ce groupe et celui des plus jeunes est

une constante de la période, qui cependant se renforce en fin de période. Le troisième groupe comprend les 30-49 ans. Sans avoir vraiment d'unité propre, ce groupe correspond aux parents des plus jeunes, et sa répartition spatiale est évidemment corrélée positivement avec ces derniers, négativement avec les plus âgés. Enfin, le dernier groupe comprend les jeunes adultes, 20-29 ans, qui ont des localisations spécifiques.

Du côté des analyses par types de ménages, la force de structuration fondamentale est l'opposition entre les couples avec enfants et les autres types de ménages, y compris les couples sans enfants. Mais, là encore, cette opposition n'a pas les mêmes modalités et ne revêt pas la même force d'un recensement à l'autre. En 1968 et en 1975, la spécificité des couples avec enfants n'est pas évidente. Les répartitions spatiales des quatre types de ménages qui forment ce groupe sont peu corrélées entre elles. En fait, l'unité de ce groupe apparaît en creux, dans son opposition aux autres types de ménages, en particulier les célibataires sans enfants. C'est en 1982 et plus encore en 1990 que les couples avec enfants apparaissent vraiment comme un groupe spécifique.

L'analyse conjointe par classes d'âges et types de ménages permet de préciser l'importance relative de chacun de ces deux types de facteurs. De ce point de vue, les résultats sont clairs : quel que soit le recensement, le type de ménage apparaît nettement plus structurant que la classe d'âge. Les ménages se regroupent d'abord par types, plus accessoirement par classes d'âges et, dans le regroupement par types, on retrouve sur toute la période l'opposition entre les couples avec enfants et les autres. La comparaison entre recensements successifs permet cependant de nuancer cette conclusion. Il semble que la prédominance de l'effet type de ménage se soit renforcée sur la période. L'examen des caractéristiques des classes de communes fait apparaître en début de période des oppositions entre groupes de communes accueillant plus spécifiquement des âges jeunes ou, à l'opposé des âges élevés ; en fin de période, ces spécificités se sont fortement atténuées ou ont disparu. Tout se passe donc comme si les différences de comportement propres à l'âge s'étaient atténuées au cours de la période, les différences de localisation entre tranches d'âges résultant plus directement au cycle de vie, c'est-à-dire au fait que des personnes d'âges différents vivent dans des ménages de types différents.

Dire qu'il y a eu renforcement de la structuration socioprofessionnelle est sans doute un peu moins évident que pour la structuration démographique, sauf peut-être pour la dernière période intercensitaire. L'espace de 1968 était déjà fortement structuré, pour l'essentiel par l'opposition entre les agriculteurs et les autres catégories socioprofessionnelles, en particulier les inactifs. On est ici au cœur de l'opposition urbain-rural, dont on a vu qu'elle avait aussi sa pertinence d'un point de vue démographique. Or, sur l'ensemble de la période, et comme dans le reste du pays, la forte baisse de la population agricole en fait diminuer l'importance comme facteur de structuration de l'espace social. Cette diminution a deux conséquences. D'une part, les retraités, dont l'importance croît à la mesure du vieillissement de la population deviennent une force structurante très importante ; de plus, en raison de leur plus faible liaison aux centres d'emploi, ils se localisent plus que les autres groupes en zone rurale, renouvelant ainsi l'opposition urbain-rural. C'est ici évidemment, du fait même de la définition des retraités, un point de convergence entre le versant démographique et le versant socioprofessionnel de notre analyse. En second lieu, on voit apparaître un groupe de communes qui combinent le maintien d'une présence significative d'agriculteurs et la présence de catégories sociales plus typiquement urbaines.

Quand on se penche plus particulièrement sur la répartition spatiale qui résulte de ces différences de comportement, on observe globalement une structure géographique extrêmement forte qui recoupe ce qu'on peut savoir par ailleurs : les jeunes adultes dans les cœurs urbains, les âges médians et les plus jeunes dans les zones d'influence directes de la ville, les plus âgés au-delà, en particulier les retraités. Deux points sont importants ici. D'une part, l'analyse des recensements, qui porte sur des populations globales, et l'analyse des mutations, qui porte sur des acquéreurs, convergent pour faire apparaître ces grandes structures, même si elles divergent sur d'autres points moins importants. D'autre part, la différenciation entre zones, si elle est d'abord une différenciation par âge, passe d'abord par les couples. C'est en effet au sein de ce type de ménage, il est vrai largement majoritaire, que la différenciation entre tranches d'âges est la plus forte.

Les forces qui sont à la base de cette structuration sont sans doute ici renforcées par l'attrait de la côte, dont peuvent plus aisément bénéficier les tranches d'âge moins liées à la ville par leur activité et ayant eu la possibilité d'accumuler un patrimoine, c'est-à-dire aux âges où les retraités

prennent de l'importance. Cependant, si l'opposition entre l'intérieur et les communes côtières (littoral atlantique et fond de la baie) est un trait permanent de la structure de cet espace, sa signification a évolué au cours de la période.

Enfin, l'analyse du dernier chapitre permet de mieux cerner le rôle que jouent respectivement les préférences intrinsèques de localisation et la répartition géographique du parc immobilier. Il apparaît que, sauf pour les plus âgés, la répartition spatiale du parc immobilier, liée pour partie à la définition même d'un espace urbanisé, joue un rôle très important : les jeunes et les tranches d'âge intermédiaires se localisent là où l'offre de logement est conforme à leurs besoins.

La structuration de l'espace du pays de Brest en est pour une large part la conséquence, avec les célibataires et les jeunes très présents dans les zones centrales où sont concentrés les appartements et les petits logements ; et les couples et les tranches d'âges intermédiaires qui sont les moteurs de la périurbanisation d'abord pour satisfaire leur besoin de maisons, de taille généralement plus importantes que les appartements et munis de jardins. Les résultats du modèle ne font pas apparaître ici un rôle important de préférences intrinsèques pour un type d'espace par rapport à un autre, même si ces préférences existent. Par contre, ces mêmes préférences permettent d'expliquer la structuration de l'espace littoral et en particulier la surreprésentation dans cette zone des plus âgés et des retraités.

Pour en savoir plus : hubert.jayet@univ-lille1.fr

Échelles de l'habiter

Jacques Lévy

Actuellement à l'École polytechnique fédérale de Lausanne

avec Serge Thibault, Anne Péré, François Moriconi-Ebrard

respectivement à l'Université de Tours, à Urbane et à l'Université d'Avignon

Problématique

Les mutations de la vie urbaine et la complexification des pratiques et des sens de l'habiter, qui se traduisent par une ouverture des échelles spatiales, recomposent la manière dont les individus construisent leurs espaces d'habitat. L'objectif de cette recherche vise à étudier la relation entre habitat et espaces pertinents dans la dimension relationnelle des hommes aux lieux. L'hypothèse de départ est la reconnaissance d'une société faite d'individus qui construisent leurs espaces d'habitat à travers les lieux qu'ils pratiquent, leurs modes d'arbitrage et leurs priorités. L'analyse sera effectuée à partir de cinq modules : voisinages de l'individu, vie quotidienne des lieux, stratégies d'habitat, lieux remplis/lieux vidés, mémoires du peuplement pour mettre en évidence les convergences transversales.

Résultats

Les résultats des modules

Les voisinages de l'individu

Les pratiques de mobilité à l'échelle de l'année peuvent être résumées par des profils contrastés, qui rendent comptent des importantes marges de liberté dont disposent les individus. Il n'apparaît pas de relation simple entre les profils identifiés et des positions sociales définies selon des critères classiques : profession, âge, sexe. Par ailleurs, au-delà des différences très marquées entre les profils, plusieurs convergences ont été mises à jour : le nombre relativement proche des lieux cités par les différents individus, la place presque toujours prépondérante du « premier lieu », résidentiel ; la relation constante entre place des lieux dans la hiérarchie des temps de séjour et type d'activité dominante. Enfin, la cartographie auto-extensive (sans fond de carte) a montré son efficacité, tant pour la communication avec les personnes interrogées que pour la présentation des résultats.

La vie quotidienne des lieux

Il apparaît qu'il est possible de définir une grille d'analyse des lieux qui soit applicable à tout lieu public, semi-public ou semi privé. La question des limites se révèle fondamentale non seulement pour définir le lieu à étudier (ce qui pose le problème des « frontières » dans le monde urbain) mais aussi comme moyen d'approche fondamental de ce qui fait la nature, le « contenu » de ce lieu. Par différentes techniques (observation in situ, entretiens, analyse de documents), nous sommes arrivés à la conclusion que l'habitabilité d'un lieu se décline en trois dimensions autonomes : réalité, actualité, virtualité. La réalité a été étudiée à travers les mesures de masse, l'agencement interne des lieux, leurs voisinages et leurs limites. L'actualité a été explorée à travers la mesure des interactions par une observation réglée et cadencée. Il en ressort que les lieux peuvent être utilement classés grâce à une batterie limitée d'indicateurs, dont cette recherche esquisse la liste, selon leur degré d'habitabilité. Celui-ci apparaît comme un bon marqueur des gradients et des modèles d'urbanité.

Stratégies d'habitat

Cette recherche portait sur les choix d'habitat de personnes n'étant pas contraintes, pour une raison ou une autre, par la localisation de leur emploi. D'abord, on observe un net

déplacement dans les préoccupations des individus enquêtés, de l'équipement intérieur, considéré comme un acquis vers le « contexte », déterminant les paramètres d'habitabilité : le *résider* importe moins par son contenu que par ce qui l'entoure. Les conclusions qu'on peut en tirer s'organisent autour de deux dimensions. La dimension du choix fait apparaître deux échelles de l'environnement quotidien, l'urbanité, l'habitabilité, sur le calme, l'idée de nature, le niveau des équipements alors que les questions du logement et de l'accessibilité sont peu présentes. Nombre des personnes interrogées voudraient habiter « au bord de la ville », avec les complémentarités et les contradictions que contient cette formule, tandis que le centre-ville et ses métriques pédestres reçoit aussi des éloges. La dimension des pratiques fait à nouveau une place à l'espace pédestre, comme une sorte de luxe urbain, associé à trois autres échelons : l'espace de proximité immédiate, l'espace familial fonctionnel aux contours variables, le centre-ville, toujours présents quelles que soient les localisations du logement. C'est l'agglomération qui apparaît comme le référent commun.

Lieux remplis, lieux vidés

L'analyse des lieux touristiques en contexte urbain a fait apparaître trois types de temporalités : long, moyen, court, qui, combinées aux activités dominantes (travail, loisirs, tourisme), organisent un système de rythmes complexe, malgré la volontaire simplicité des instruments de mesure choisis. La structure du « remplissage » dans le temps diffère très nettement selon la double variable de l'activité et de la temporalité. L'allure des courbes ainsi obtenues est fortement prédictive du style des espaces étudiés. Ce style inclut aussi une indistinction apparente et, au final, une relation complexe entre « loisirs » et « tourisme ». Ce n'est pas par l'activité que l'on peut distinguer ces pratiques mais par leur rapport global aux lieux ou si l'on veut par l'incorporation dans ce rapport aux lieux de ce qui n'est ni les loisirs, ni le tourisme. En montrant les porosités multiples entre habitat permanent, loisir et tourisme, entre urbanité et « touristicité », cette étude démontre la faiblesse des postulats selon lesquels le développement du tourisme conduirait inévitablement à l'émergence de lieux de plus en plus génériques : c'est bien le contraire que l'on observe.

Les mémoires du peuplement

L'analyse des dynamiques des peuplements approchés par la maille communale en France et dans quelques autres pays européens montre qu'une périodisation très marquée peut être proposée. Après une phase de croissance qui culmine au milieu du XIX^e siècle, les campagnes se dépeuplent au profit des villes pendant plus d'un siècle. Le milieu des années 1970 constitue une rupture majeure : une inversion se produit à travers le phénomène périurbain, qui fait repartir la croissance des « campagnes » proches des agglomérations et, par ailleurs, une nouvelle carte du peuplement qui valorise les localisations « touristique » : littoraux, montagnes et, de manière moins claire, centres-villes. Les significations du moment actuel restent ouvertes : poursuite du processus des dernières décennies ou point d'inflexion ? On peut lire ces différents mouvements comme une prise d'autonomie des individus face aux grandes déterminations anthropologiques et économiques et face à l'État. Celui-ci, qui contrôlait le processus et lui donnait son style dans les deux premières phases, notamment par le modelage du réseau urbain, apparaît beaucoup moins actif dans les deux phases suivantes. Cette analyse des temps longs présente le contexte actif, animés par un système et par ses acteurs, des réalités étudiées dans le cadre des autres modules.

Des convergences transversales

Répondant à des questions multiples, concernant des temporalités diverses et sur des terrains variés, les résultats de l'ensemble des modules convergent sur plusieurs points essentiels. Ces convergences conduisent à présenter des propositions et à avancer quelques recommandations.

Les échelles

De ces différentes enquêtes se dégage en définitive un petit nombre de niveaux scalaires pertinents : les espaces publics, des morceaux de villes plus grands que les anciens quartiers « villageois », les agglomérations et les aires urbaines fonctionnelles. Au-delà, nos données ne nous permettent pas d'être affirmatifs, mais les frontières France/Europe/Monde semblent assez peu marquées, ce qui donne l'impression d'une sorte de continuum flou de toutes les échelles

supra-locales, même si, logiquement, la taille de la ville semble corrélée avec le niveau de mondialité. Ce « tir groupé » est d'autant plus frappant que nous avons, par construction, laissé totalement ouvertes les réponses à ce questionnement. Nos méthodologies étaient justement conçues pour que tous les niveaux d'échelles effectifs puissent se manifester.

Les temporalités

Ici encore des régularités sont apparues. Un petit nombre de temporalités permettent de signer les espaces de toutes échelles. Deux grands types de *rythmique* se dégagent des enquêtes : celles de la plasticité offertes aux acteurs, celles des grandes logiques sociétales. Dans les trois modules qui en faisaient un enjeu de connaissance (M1, M2, M4), la journée a été confirmée comme une unité temporelle exprimant le mieux l'ouverture des possibles pour les individus comme pour les lieux. On ne fait plus, et de moins en moins, la même chose tous les jours. Les lieux aussi tirent leur « personnalité » de ces jeux sur les rythmes intra- mais aussi inter-journaliers. À l'autre pôle, les grandes inflexions, même si elles sont pour une large part le résultat d'actes individuels, portent sur une ou plusieurs dizaines d'années. Entre les deux, l'année (ou peut-être un bloc qui peut aller de un à cinq ans), dont l'hypothèse de la pertinence constituait un des partis pris du module I, paraît une unité significative des « vitesses de croisière » des individus. On peut y approcher la stabilisation provisoire des orientations stratégiques sans pour autant que l'on y rencontre uniquement de l'immobilité ou même de la routine. C'est une unité temporelle permettant d'approcher les différents régimes de mobilité opératoires pour les différents profils individuels.

Les métriques

Plus que les échelles, ce sont les métriques qui constituent les éléments de différenciation entre les situations que nous avons approchées. En termes de moyens de transport, l'opposition métrique pédestre/métrique automobile rend compte d'une grande partie des différences constatées entre les individus, les époques, les lieux. Elles sont au cœur de la grande question du type de ville souhaitée. Plus généralement, toutefois, on peut dire que c'est moins l'échelle que la métrique qui permet de distinguer les compétences en matière d'espace. Le fait d'avoir de temps en temps une destination lointaine semble beaucoup moins significatif d'un style et d'un capital spatial que la maîtrise (« *métrise* ») d'un grand nombre de lieux reliés entre eux et « exploités » de la manière la plus économe (notamment en temps) et la plus productive pour d'autres espèces de capitaux sociaux.

Espace individuel, territoire sociétal

Les cartes du module I sont spectaculaires : en même temps qu'elles montrent l'éclatement géographique des pratiques individuelles, elles dessinent les agglomérations comme espace de référence incontestable. C'est vrai des représentations individuelles, c'est encore plus net lorsque l'on « compacte » les pratiques des différentes personnes interrogées dans une même aire urbaine. Les deux modes de lecture s'imposent simultanément : une grande capacité des individus à inventer leur espace, d'où des bifurcations historiques de grande ampleur dont ils sont les premiers acteurs ; une grande convergence pour « constituer » des sociétés locales. Le parti pris « individualiste » de certaines de nos enquêtes converge avec l'option « structuraliste » d'autres. Les sociétés urbaines, à l'échelle de l'agglomération et des aires urbaines, se dégagent clairement sur toutes nos cartes.

Habitabilité et modèles d'urbanité

Dans tous les modules, est fortement apparue la prégnance d'une opposition majeure entre modèles d'urbanité, même si des variantes, des formes hybrides apparaissent çà et là dans les intentions et dans les actes. La ville compacte et la ville diffuse, la mise en scène de leurs incompatibilités comme de leur contemporanéité court dans toutes les enquêtes que nous avons menées. On peut sans doute identifier une situation intermédiaire, présente à Tours mais encore plus à Toulouse – une agglomération à la fois plus grande et plus imprégnée d'idéologies de l'*écart* –, et correspondant à la recherche d'une sorte d'*urbanité médiane*, consistant à jouer sur une bonne accessibilité aux services du centre-ville comme à ceux des noyaux de centralité de la périphérie et aux aires de loisir périurbaines ou hypo-urbaines. Cette attitude correspond à une certaine lecture, en termes de contradiction, du couple densité/mobilité, sur la base d'un rejet

implicite de la *viscosité* : « C'est sûr, en centre-ville, on serait certainement mieux, mais je ne te dis pas pour les déplacements, bonjour ! ».

En tout état de cause, il apparaît que les désirs ne sont pas tout à fait symétriques, et ce de deux manières distinctes. D'abord, Paris intra-muros se distingue, par sa masse dense, la force de ses métriques pédestres et sa territorialité imposante, de toutes les autres configurations étudiées. Il y a, à cet égard, deux France, très inégales par leur importance numérique. Ensuite, en sens inverse, le « modèle de Johannesburg », celui d'une urbanité niée et d'une valorisation de l'écart sous toutes ses formes, n'apparaît pas pour autant attractif ni même fonctionnel, à part, peut-être dans un petit nombre de localisations du périurbain lointain. Partout où nous avons pu mesurer les attentes et les pratiques, le centre-ville, c'est-à-dire à chaque fois le centre historique, constitue non seulement une référence discursive, mais aussi un référent et un contexte de l'habitabilité, tant pour la vie quotidienne que pour les identités plus stables des rapports aux lieux. Le débat entre les deux modèles s'exprime dès lors dans deux postures bien identifiables : l'*urbanité centrale*, dont l'archétype est d'autant plus marqué qu'on est dans une grande ville ; le *bord de ville* qui cultive le projet (le mythe ?) de prendre le « meilleur des deux mondes » urbains. Notons que cette dernière formule ressemble morphologiquement au vocable nord-américain « *edge-city* », *edge* signifiant à la fois bordure, lisière et « pointe » (de la modernité). Cette similitude permet *a contrario* de comprendre la différence entre les villes européennes, même celles qui, comme en Europe du Nord-Ouest, s'approchent le plus des paysages nord-américains, et la plupart de celles d'Amérique du Nord. Dans le premier cas, le centre historique est toujours présent dans les images et dans les pratiques. Dans le second, *Downtown* peut se trouver de fait très éloigné, matériellement et idéellement, du fait d'un tuilage parfois très ténu entre le centre ancien et les nouveaux centres les plus écartés. Il est de plus souvent chargé de connotations négatives, Detroit et Los Angeles représentant deux archétypes de cette inversion des valorisations. Ce regard comparatif conduit à un point de vue très critique vis-à-vis de la notion de « ville émergente », comme étant l'expression d'une Europe suivant le modèle américain. D'une part, comme on vient de le voir, on n'est pas en présence du même phénomène. D'autre part, les dynamiques actuelles sont beaucoup plus contrastées qu'on ne le dit en Amérique du Nord même. On observe un retour vers le centre, spectaculaire dans certaines grandes villes, des bureaux et surtout des logements. Aucune grande ville des États-Unis, et plus encore du Canada, n'est exempte de la tendance à revaloriser le centre ancien par des politiques actives de réhabilitation des immeubles, de revitalisation des espaces et d'augmentation de l'offre de transport public. Ce qui est nouveau et émergent, en Amérique du Nord, c'est le « *new urbanism* », un ensemble compliqué et contradictoire de nouvelles orientations et de nouvelles pratiques, mêlant recherches nouvelles, influences européennes et nostalgie d'une *Main Street* idéalisée, avec toujours, toutefois, le constat d'un échec urbain, sociologique et politique, de l'urbanisme dominant et la référence à la densité, à la diversité et à l'espace public, comme valeurs fondatrices.

Après s'être trompés un certain nombre de fois en copiant les autres avec retard et sans distance critique (villes nouvelles, autoroutes urbaines), il serait bon que l'urbanisme et l'aménagement français ne s'engagent pas à nouveau dans la voie d'un psittacisme à la fois ringard et funeste.

Faire parler l'espace

D'un point de vue méthodologique, on peut tirer une double et importante leçon. D'une part, la parole n'est pas le seul moyen d'accès aux intentionnalités. D'autre part, l'attention au singulier ne nous éloigne pas des logiques systémiques. Nous avons utilisé des techniques très variées de collecte de l'information, du plus quantitatif au plus qualitatif, du statistique au non directif. Ces différents « modes de production » de données apparaissent neutres du point de vue du contenu obtenu. L'enquête sur les stratégies d'habitat (M3) a montré comment stéréotypes et ouverture à l'innovation sont coprésents à la fois dans les images et dans l'action. Loin de s'opposer terme à terme, représentations et pratiques contiennent les mêmes cohérences et les mêmes contradictions. Elles se complètent et se télescopent dans la constitution d'un « capital spatial ». Dans tous les cas, les marges de manœuvre et de libertés des individus, leurs choix personnels, à court ou long terme, jouent un rôle majeur sur la réalité observée. Mais dans tous les cas, aussi, des régularités, des logiques d'ensemble, des problématiques communes à tous se manifestent.

Quels espaces pertinents ?

Le module 5 a clairement montré qu'un certain type de régulation étatique du territoire est devenu forclus. C'est désormais de gouvernements des espaces qu'il s'agit. La « créativité » spatiale des individus, l'impossibilité de les enfermer dans des aires bornées stables conduisent à rappeler que « tout projet territorial doit prendre conscience des limites de ses limites ». Mais si l'État ne contrôle plus les mobilités, la nécessité de gouverner des espaces aux échelons « où les choses se passent » est d'autant plus impérieuse que justement ces espaces politiques sont difficiles à cerner et mobiles dans le temps, et que leur articulation avec les spatialités des composantes de la société (individus, organisations, institutions) ne va pas de soi.. Les voisinages des individus se sont affranchis de l'espace administratif, au niveau communal et au niveau supérieur. Les identités sont multiples pour chacun, elles ne fonctionnent pas sur le mode de l'emboîtement hiérarchique, du centralisme ou du fédéralisme. Elles ne se déduisent pas des appartenances juridiques, pas plus que l'inverse. On ne peut donc s'attendre à rencontrer une adéquation automatique entre les espaces individuels – les voisinages emboîtés du plus proche au plus lointain – et les espaces communs à un groupe ou à une société. D'où la nécessité de faire preuve d'impertinence imaginative pour aborder le problème des espaces pertinents...

Au-delà des découpages administratifs et politiques et du chantier français de leur renouvellement (« pays », « agglomérations », communes, et divers « bassins » ou « zones » à définition thématique), la question de la délimitation des espaces sociétaux pertinents est pourtant posée de manière en partie inattendue par ce travail, qui, à chaque fois, fait apparaître des échelons à la fois fonctionnellement cohérents et visibles pour les intéressés. Le quartier, comme figure du « village dans la ville », ne laisse-t-il pas la place aux espaces à faible cohérence mais à forte plasticité, mêlant territoire et réseau, qui font la force de certaines zones de banlieues ? Au-delà, le débat entre agglomération morphologique et aire urbaine fonctionnelle peut être nourri par nos enquêtes : en fait, les deux semblent exprimer une part de ce que peut être une société locale aujourd'hui. Les images ci-après, construites par agrégation des cartes des différents individus interrogés dans les trois sites de Paris, Toulouse et Tours expriment de manière assez nette la force du territoire continûment bâti (ou du moins de la partie de ce territoire fonctionnant comme un tout) comme espace de référence, y compris pour ceux qui n'y résident pas et évoluent partiellement dans un espace plus réticulaire et plus lâche. D'où l'idée qui, peut paraître paradoxale au premier abord, que les périurbains ne peuvent se soustraire à leur co-responsabilité (et à leur co-financement) des agglomérations. Au-delà des rapports de masses, qui d'ailleurs plaident dans le même sens (le périurbain représente environ 15% des aires urbaines), le travail de Scalab nous montre qu'il existe une interdépendance dont les navettes domicile-travail ne suffisent pas à rendre compte. Ainsi l'Île-de-France et, en général, des « pays » métropolitains, calés sur les périmètres des « aires urbaines » ou des Scot, semblent une échelle incontournable pour traiter des grandes questions stratégiques. Les périurbains sont des urbains spécifiques qui ne peuvent s'affranchir de l'aire urbaine au sein de laquelle ils conçoivent et pratiquent l'urbanité.

C'est à partir de ces réalités, approchées par les statistiques ou par les entretiens, construites par les désirs ou par l'action, dans l'adaptation des agents à la force des choses ou dans des stratégies d'acteurs conquérantes, que l'on peut reprendre le débat sur les territoires politiques pertinents. Ce que nous pouvons retenir de cette contribution à la description des espaces d'aujourd'hui, c'est que l'invitation à un débat proprement politique sur le sujet n'est pas abstraite. Les habitants, l'habiter, avec leurs contradictions manifestent, esquissent le dessin de possibles territoires pour la citoyenneté.

Pour en savoir plus : jacques.levy@epfl.ch ; serge.thibault@univ-tours.fr

**L'ÉVOLUTION DU RAPPORT
AU LOGEMENT ET AU QUARTIER
EN LIAISON AVEC LA TRANSFORMATION
DES RAPPORTS DE PROXIMITÉ**

Modes d'habiter, spatialisation des relations sociales et enjeux identitaires dans des quartiers d'habitat social

**Barbara Allen, avec la collaboration d'Alexandre Pièttre,
Marion Pierre, Michel Bonetti, Jean-Didier Laforgue, Patrice Séchet**
CSTB, Paris

Problématique

La recherche visait à explorer un certain nombre de questions issues d'enquêtes conduites au CSTB depuis plusieurs d'années sur les modes d'habiter et l'analyse des dynamiques résidentielles dans plusieurs quartiers d'habitat social. Ces enquêtes avaient effectivement permis de mettre en évidence le caractère structurant, tous quartiers confondus, des relations de sociabilité dans la construction des modes d'habiter et nous souhaitons explorer les questions suivantes :

- formulé ainsi, ce résultat nous paraissait insuffisant et nous souhaitons élargir l'investigation à une analyse des espaces de territorialisation de ces relations ;
- il semblait également important d'interroger les rapports entre les pratiques de sociabilité (pratiques avec des personnes que l'on connaît) et les relations à « des autres indéterminés » (ceux à proximité que l'on ne connaît pas) ;
- les modes de construction du sentiment du « chez soi » et les rapports entre le concept de formation de compromis dans le rapport à l'habitat et celui d'investissement ;
- enfin, nous devons engager une réflexion sur les facteurs et processus éclairant les dynamiques résidentielles.

Le travail réalisé a permis de :

- formuler la problématique de l'habiter qui fonde le travail d'enquêtes réalisé et la méthode mise au point ;
- proposer une première élaboration théorique de la formation des modes d'habiter et de la construction du sens du chez soi à partir de l'analyse comparative et du regroupement des modes d'habiter en familles ;
- commencer à explorer la pertinence d'une analyse historique centrée autour de la reconstitution des imaginaires qui ont jalonné l'histoire de ces quartiers pour éclairer la diversité des dynamiques résidentielles observées.

L'habiter désigne les conduites, les représentations, les significations relatives à l'espace habité. Il ne concerne donc pas un ou des objets mais un système de relations à « l'espace habité ».

L'habitat des personnes habitant des quartiers d'habitat social, alors qu'elles sont fragilisées sur le plan socio-économique et vraisemblablement sensibles à l'image qui leur est renvoyée du fait du lieu où elles habitent, se construit-il en un « habiter », c'est-à-dire un lieu qu'elles puissent investir, qui ait du sens, où elles puissent se ressourcer, où elles se sentent à l'abri, un lieu qui ménage une place au passé et à l'avenir ?

L'habiter se déploierait selon quatre composantes élémentaires, et le mode d'investissement de l'habitat résulterait de la relation entre ces différentes composantes en fonction des contenus qui les caractérisent. Sont-elles articulées les unes aux autres dans un processus d'intégration réussie ? Certaines sont-elles possibles au prix de l'exclusion des autres ou bien dans l'opposition aux autres ? Ces quatre composantes élémentaires sont la protection, l'abri ; le ressourcement, l'intimité ; la confiance (temporalité, pensée du devenir) et la relation aux autres et ses différents développements.

La caractérisation « mode d'habiter » est donc en quelque sorte un idéal type. Elle précise les contenus et les processus concernant les modes d'investissement dans l'habitat, la manière dont son sens se construit. Ces modes d'investissement peuvent être de différentes natures : attachement, ambivalence, rejet, refus, investissement impossible.

Ce que nous appelons « *mode d'habiter* » constitue donc une actualisation à un moment donné et dans un endroit donné de la relation, du type d'investissement qui peut se construire entre une personne et son habitat, chacun étant inscrit dans une historicité.

Résultats

Première théorisation sur la formation des modes d'habiter et sur la construction du sens du chez soi

Les enquêtes et analyses successivement conduites ont permis de mettre en perspective des axes d'analyse transversaux sur le rôle des relations sociales puis la prise en compte de leur espace de territorialisation.

La vingtaine de modes d'habiter identifiés - c'est-à-dire de types d'investissement dans l'habitat analysé au fur et à mesure des enquêtes - a pu être regroupée en quatre grandes familles dont on s'est attaché à analyser les caractéristiques : « l'attachement » ; « le refus » ; « le repli » ; « l'investissement impossible ».

La typologie des modes d'habiter proposée a été réexaminée à partir de l'exploration de la notion de « chez soi » et celle « d'intégrité de l'identité habitante ». Il est en effet apparu que cette typologie ne permettait pas de rendre compte de manière satisfaisante de la qualification par les habitants de leur logement comme un « chez soi ». Les analyses entreprises ont alors permis de mettre en évidence des contenus qui différencient ces modes d'habiter à l'intérieur même des familles constituées.

La question de la continuité ou de la discontinuité des territoires qui participent de l'espace habité est apparue fondamentale. Il ne s'agit pas ici, bien sûr, d'une continuité réelle des espaces, mais d'une continuité mentale. Par continuité mentale, nous entendons qu'aucun de ces territoires ne va émerger de manière spécifique dans la sphère des représentations. Plus exactement, les relations entretenues ou négociées par rapport à ces territoires et la manière dont ils sont le lieu de déploiement de relations de sociabilité, de pratiques sociales, de négociation d'enjeux identitaires, les construisent en une série de lieux articulés, intégrés. Cela ne veut pas dire qu'ils ont tous la même importance ou qu'ils sont investis de manière comparable, mais leur composition est porteuse d'une liaison leur conférant une forme de « continuité mentale ». Nous proposons d'appeler cette continuité mentale des espaces, *la continuité de l'unité habitante*.

La discontinuité de l'unité habitante permet d'exprimer l'émergence d'espaces qui seraient justement spécifiés parce qu'ils posent problèmes, ils interrompent l'unité habitante ; cette discontinuité peut être négociée ou pas. S'il y a échec des possibilités de négociation du sens de ces espaces qui engagent des sources positives et des sources négatives la discontinuité de l'unité habitante deviendrait une « rupture » de l'unité habitante. Cet échec serait notamment lié à des sources de fragilisation dans d'autres espaces qui empêcheraient que la négociation puisse se déployer dans un espace de composition du sens des espaces entre eux.

Cette rupture correspondrait à une fragilisation de l'identité habitante. On observerait alors une fragilisation de la construction du sens du chez soi comme lieu de l'intimité et de la protection, de la relation à autrui. Il y a fragilisation de l'intégrité de l'identité habitante et cette fragilisation serait liée à un double processus :

Cette rupture rétroagirait sur le rapport à l'espace du logement et affaiblirait fortement sa qualité protectrice parce que, précisément et paradoxalement, il perdrait sa qualité d'un espace potentiellement ouvert à « l'autre ». Autrement dit, c'est lorsque le logement devrait devenir protecteur qu'il perdrait de sa qualité protectrice.

Les analyses conduites ont permis de montrer qu'il y aurait toujours une relation entre l'investissement du logement comme espace du « chez soi », la construction du sens de ce chez soi, et l'environnement socio-spatial dans lequel il s'inscrit.

La notion d'environnement socio-spatial rend compte du double aspect que nous avons analysé de manière récurrente : la continuité/discontinuité des espaces participant de l'unité habitante et les facteurs qui participent de cette continuité/discontinuité à savoir la manière dont ces espaces sont le lieu de déploiement, le support d'expressions de relations plus ou moins construites, plus ou moins favorables « aux autres indéterminés ».

Le rapport que les habitants entretiennent avec leur logement constituerait donc un analyseur ultime de leur habiter alors que, précisément, les significations qu'il va revêtir se construisent nécessairement dans la relation avec un double ailleurs : celui des significations des espaces de l'habiter dans lesquels il s'inscrit et celui de la place à laquelle il s'inscrit dans leur histoire propre racontée par tous les autres lieux où ils ont habité ou qu'ils ont particulièrement investis (en positif ou en négatif) et ceux à venir, souhaités, accessibles.

La possibilité d'investir le logement comme un chez soi, d'être dans un rapport étayant et étayé au logement, se trouverait plutôt dans la famille de modes d'habiter « attachement », mais pourrait aussi se retrouver dans la famille du « rejet du quartier » quand celui-ci est adossé à l'existence d'une autre sphère de l'habiter possible, investie et accessible à l'extérieur du quartier habité actuellement. C'est-à-dire que le rejet du quartier comme espace social particulier ne menace pas l'intégrité de l'identité habitante de la personne qui se joue ailleurs.

Ainsi, le logement perdrait de sa qualité protectrice lorsque la discontinuité de l'unité habitante déboucherait sur une rupture et générerait une fragilisation de l'identité habitante. Cette fragilisation se manifesterait par une problématique de « l'intrusion » qui aboutirait à une *dédialectisation* de ce dont le rapport au logement est porteur. Il y aurait fragilisation ou perte du logement support de la dialectique dedans- dehors, fragilisation ou perte de la dialectique intimité- ouverture aux autres et à autrui.

Le logement devant protéger ne pourrait plus avoir de rôle protecteur parce que précisément le rapport dedans/dehors, intimité-rapport aux autres et à autrui dont il est le support ne fonctionnerait plus.

Il se pourrait ainsi que le logement ne puisse être investi comme « un chez soi » étayant et étayé que s'il remplit une fonction protectrice au sens « d'être protégé de », « à l'abri », sachant que dans un mouvement dialectique il ne pourrait remplir cette fonction que s'il est précisément étayé sur un certain mode de rapport à la société, au monde et à autrui.

Les dynamiques résidentielles et la diversité des situations observées

La mise en perspective des différents modes d'habiter des habitants du quartier en fonction de leurs caractéristiques et de leur poids dans l'échantillon d'ensemble permet d'éclairer la tonalité du quartier (analyse des dynamiques résidentielles) et d'identifier et d'analyser certains des mécanismes et processus internes au quartier lui-même qui participerait de la formation des modes d'habiter et donc concourraient à l'analyse des dynamiques résidentielles.

La mise en perspective des modes d'habiter dessine des dynamiques résidentielles très contrastées d'un quartier à l'autre. Chacun des modes d'habiter identifiés dans les différents quartiers où ce type d'investissements a été conduit rassemble des personnes interviewées pour lesquelles l'analyse statistique a permis de mettre en évidence une continuité des pratiques, des opinions, des représentations, des significations dont la mise en rapport débouche sur une analyse des modes d'investissement qu'elles confèrent à leur habitat. Toutefois certaines catégories d'analyse communément utilisées pour expliquer certaines différences entre les quartiers d'habitat social à l'intérieur d'une approche fortement totalisante et homogénéisante ne fonctionnent pas.

Les facteurs de nature à éclairer les dynamiques résidentielles et leur diversité constituent donc une question complexe. Quels facteurs ou quels processus permettent-ils d'expliquer les différences analysées à l'intérieur d'un même quartier ou entre différents quartiers si certaines catégories usuelles d'analyse sociologique ou si les explications urbanistiques « traditionnelles » ne sont inopérantes ?

Partant de l'hypothèse que le type d'investissement dans l'habitat, la possibilité d'aboutir à un compromis et la nature du compromis construit se situent à l'intersection de l'histoire psychosociale des personnes et des propriétés des situations dans lesquelles elles sont placées en raison de leur origine par certains facteurs déterminants de société dans laquelle elles vivent, mais aussi par certaines caractéristiques des quartiers dans lesquels elles habitent. Nous avons creusé cet aspect pour essayer d'identifier les paramètres qui conféraient à ces quartiers d'être un lieu acceptable ou pas, habitable ou pas (en tendance).

La reconstitution de l'histoire de trois des quartiers analysés permet de mettre en évidence l'importance d'une historicité et le rôle de l'imaginaire dans sa construction. Cette historicité jouerait un rôle dans le mode de développement et de construction du quartier comme espace

social et permettrait ou pas que les relations sociales qui s'y développent soient adossées à un imaginaire qui leur donne du sens.

Pour en savoir plus : allen@cstb.fr

La construction sociale des rapports résidentiels : expériences, configurations, contextes

**Jean-Yves Authier (dir.), Yves Grafmeyer, Jean-Pierre Lévy, Claire
Lévy-Vroelant, Isabelle Mallon, Odile Rissoan**

GRS, Université Lyon 2 / CRH

Problématique

Cette recherche s'inscrit dans le prolongement d'une étude (financée par le PUCA) que nous avons réalisée entre 1995 et 1999, sur l'organisation territoriale des modes de vie urbains des habitants des quartiers anciens centraux. Centrée sur la notion de « rapports résidentiels », qui désigne les rapports pratiques et symboliques que les individus entretiennent avec leur habitat, leur quartier et la ville, cette étude visait principalement trois objectifs. En premier lieu, il s'agissait de caractériser les rapports effectifs et symboliques que les habitants des villes contemporaines entretiennent avec chacun de ces espaces. Ensuite, notre objectif était d'examiner comment, dans le contexte actuel de transformation de la vie sociale (de transformation des relations familiales et sociales, de transformation des activités de loisirs, de transformation des rapports au travail...) et de diversification des espaces urbains, les citoyens arbitrent dans leurs manières d'habiter et de vivre en ville entre ces différents types d'espaces. Enfin, l'enjeu de ce premier travail était d'identifier les dimensions, sociales et locales, pertinentes qui interviennent dans la structuration des rapports résidentiels des citoyens.

Méthodologie

Pour satisfaire ces objectifs, une enquête avait été effectuée en décembre 1997 auprès de 1 697 individus résidant dans différents quartiers anciens centraux, situés à Lyon, Montpellier, Montreuil, Paris et Versailles, à l'aide d'un questionnaire qui comporte au total plus de 400 questions. L'exploitation des données issues de cette enquête nous avait permis de mettre au jour de nombreux aspects des comportements de ces citoyens à l'égard du logement, du quartier et de la ville ; et, dans le même temps, de mettre en évidence le rôle important que jouent les expériences résidentielles passées, les contextes d'habitat et les situations sociales des individus dans la construction de leurs rapports résidentiels.

Fort de ces premiers résultats, nous avons souhaité dans cette nouvelle recherche à la fois, approfondir l'examen de ces trois ordres de déterminants et élargir notre analyse des modes de construction sociale des rapports résidentiels des citoyens.

Dans cette double perspective, nous avons choisi de travailler plus particulièrement sur *la dynamique des rapports résidentiels*. Comment les rapports au logement, au quartier ou à la ville des citoyens se structurent-ils et se redéfinissent-ils au fil du temps ? Quelles sont les logiques successives des manières d'habiter des populations résidentiellement stables ? Comment se redéfinissent les rapports résidentiels des individus lorsque ces derniers changent de logement et de lieu d'habitation ? Nous avons pris le parti également d'explorer davantage *la composante familiale des rapports résidentiels*. De fait, dans l'enquête réalisée en 1997, en interrogeant un seul individu par ménage, la personne de référence ou le conjoint, nous n'avons pas pu voir précisément en quoi les rapports résidentiels des individus membres de ménages familiaux sont structurés par les rapports résidentiels des autres membres du ménage. Il s'agissait donc ici de mieux saisir, dans leur interdépendance et dans leur diversité, les rapports au logement, au quartier et à la ville des individus membres de ménages familiaux. Enfin, l'idée de cette nouvelle recherche était aussi *d'étendre nos observations*, initialement centrées sur les habitants des quartiers anciens centraux, à d'autres catégories de citoyens résidant dans d'autres types de contextes urbains, et d'utiliser d'autres outils d'investigation que le questionnaire, pour avoir une autre prise de vue sur les thèmes déjà explorés lors de la première enquête.

Pour tout cela, nous avons d'abord réalisé en décembre 2002 une enquête par questionnaire (à l'aide du même questionnaire que celui qui avait été utilisé cinq ans plus tôt) auprès d'une

partie des individus que nous avons interrogés en 1997 et qui habitaient toujours le même logement, auprès d'une partie des individus enquêtés en 1997 qui avaient déménagé dans un autre type de quartier et auprès d'un échantillon d'individus venus s'installer dans les logements libérés par les « partants » (soit au total 319 personnes). Ensuite, nous avons effectué, en mai et juin 2003, 68 entretiens approfondis auprès des conjoints et/ou des enfants (âgés de 15 ans ou plus) d'une partie des personnes enquêtées par questionnaire en décembre 2002.

Résultats

L'exploitation de l'enquête par questionnaire (réalisée en 2002) laisse apparaître une relative stabilité des rapports résidentiels des habitants des quartiers anciens centraux observés, au cours de la période 1997-2002. Ainsi, comme en 1997, les habitants de ces quartiers se caractérisent (avec des variations selon les individus et selon les contextes) par une « vie de quartier » relativement développée (sous la forme de relations de sociabilité, de fréquentations des commerces de proximité, de fréquentations des bars et des restaurants, etc.), qui n'est pas exclusive d'autres relations et d'autres pratiques situées hors du quartier.

Derrière cette relative stabilité d'ensemble, des changements sont toutefois perceptibles lorsque l'on considère séparément chacun des quartiers sélectionnés, ou lorsque l'on compare les manières d'habiter en 1997 et en 2002 de telle ou telle catégorie d'habitants (les ouvriers, les cadres, etc.), ou bien encore lorsque l'on compare les sociabilités et les usages du quartier des individus (interrogés) aux deux dates. Par exemple, les habitants du quartier du Bas-Montreuil (à Montreuil), pris dans leur ensemble, se caractérisent en 2002 par un rapport plus élevé au quartier qu'en 1997. De même, entre 1997 et 2002 les cadres, à l'inverse des ouvriers, ont eu tendance à renforcer leur « ancrage » dans les quartiers anciens centraux sélectionnés.

Ces changements limités s'inscrivent dans des évolutions et des dynamiques plus larges que l'exploitation des entretiens permet plus particulièrement de mettre en évidence. À un premier niveau, les analyses produites montrent que les habitants récemment installés dans ces quartiers ont, à proximité de leur domicile, des relations et des usages qui sont plus individualisés, moins dépendants des pesanteurs du voisinage, des liens de parenté et de l'emprise de la localité, que ne l'étaient les relations et les usages des anciens habitants, il y a vingt, trente ou quarante ans. À un autre niveau, ces analyses révèlent que la dynamique des rapports au quartier des individus est le produit de l'interaction entre a) leur propre cheminement biographique, b) la nature et l'ampleur des transformations des contextes d'habitat dans lesquels ils résident et c) les représentations qu'ils ont : de ces transformations, des nouveaux habitants et de leurs manières d'habiter. Ces « déterminants » permettent à la fois de comprendre l'évolution des rapports au quartier des habitants « stables » et les déménagements des personnes qui ont quitté ces quartiers.

En ce qui concerne la composante familiale des rapports résidentiels, les analyses développées font apparaître principalement deux résultats. Tout d'abord, si le quartier constitue fréquemment pour les enfants, adolescents, lycéens ou étudiants, des ménages résidant dans ces quartiers anciens centraux un espace familial, dans lequel ils ont leurs repères, il est assez rarement un espace familial. Les sorties dans le quartier de ces adolescents, leurs fréquentations des commerces, leurs activités de loisirs se font en effet beaucoup plus volontiers entre copains (ou amis) qu'en famille. Au contraire, le logement est un lieu fortement investi par les familles, mais un lieu qui s'ouvre de façon extrêmement diverse (aux non-membres du foyer) selon les familles. Par exemple, dans certaines familles, l'ouverture se développe « en solo », tandis que dans d'autres familles elle se développe « en partage ». De même, certaines familles reçoivent beaucoup dans leur logement, tandis que d'autres déplacent leurs pratiques d'hospitalité et de réception dans leur résidence secondaire, leur maison de famille ou leur maison de campagne — révélant ainsi un lien plus général (également exploré dans la recherche) entre vie urbaine et villégiature.

Pour en savoir plus : jean-yves.authier@univ-lyon2.fr
--

Les qualifications juridiques de l'espace : structures de confiance de l'habitat

Alain Bourdin, Marie-Pierre Lefeuve, Patrice Melé

Centre de recherche Ville Société Territoire, UA 2111, Université François Rabelais, Tours

Autres membres du groupement : Jérôme Dubois, Emilio Duhau (Mexique), Antida Gazzola (Italie), Annick Germain (Canada), João Pedro Nunes (Portugal)

Problématique

L'insécurité dans les grandes villes n'est pas seulement un problème de police. C'est une question qui soulève des interrogations sur les relations entre les habitants et leur cadre de vie. Les citoyens ont le sentiment de ne pas maîtriser l'évolution des espaces urbains et ont du mal à accepter que les incertitudes touchent leur environnement proche. Cette perte de confiance dans la stabilité des contextes résidentiels peut être traitée du point de vue des formes urbaines ou des relations sociales. Nous avons choisi de la traiter sous un angle différent : celui du rôle du droit et des qualifications juridiques.

Quelles sont les attentes des habitants à cet égard ? Comment perçoivent-ils les qualifications juridiques des lieux qu'ils habitent ? Font-ils confiance au droit pour garantir une relative stabilité de l'environnement dans lequel ils vivent ? De quelle manière le cadre juridique peut-il contribuer à construire de la sécurité, de la confiance entre habitants dans un contexte résidentiel ?

Les théories actuellement disponibles dans le domaine urbain, par exemple celle de la dualisation des métropoles ou celle de la fragmentation urbaine, partent d'approches très macro-sociales qui privilégient la totalité urbaine, le fonctionnement des systèmes urbains et les groupes sociaux constitués. Elles envisagent souvent les effets urbains et sociaux de macro-phénomènes. Nous avons choisi, au contraire, de considérer la demande des acteurs, les relations et les interprétations qu'ils construisent. C'est à partir de là qu'on peut comprendre comme se structurent de nouveaux cadres de l'expérience et de l'action.

Nous admettons qu'il existe une demande de sécurisation au sens large, c'est-à-dire de relation de confiance avec l'environnement de la vie quotidienne, ce qui implique les autres, les institutions, les objets techniques ou à l'espace. Cette demande est suscitée par le développement de nouvelles formes de l'incertitude urbaine et la construction de la confiance apparaît comme le moyen de maîtriser cette incertitude. Dans ce processus, le droit et la norme juridique sont mobilisés selon des modalités spécifiques qui utilisent les transformations de l'appareil juridique et y contribuent fortement.

Méthodologie

Nous interrogeons les conditions de la construction d'une confiance qui n'est pas la confiance dé-localisée dans le droit comme institution, ni la confiance localisée du contexte prémoderne, celle de la communauté locale ou du quartier traditionnel. Mais bien une « confiance active », pour reprendre le vocabulaire de Giddens, qui se caractérise notamment par une re-localisation de la relation au droit dans le cadre des processus de médiation, négociation ou de conflits liés au projet, au zonage ou à des débats sur les limites. Nos recherches montrent l'importance de ce processus de re-localisation de l'ordre juridique dans des situations urbaines que l'on cherche à stabiliser à partir de la redéfinition de caractéristiques territoriales (projets, conflits pour la maîtrise de l'espace proche, définitions de limites) : nous proposons de définir ces processus comme la construction d'ordres juridiques localisés.

La notion d'ordre juridique localisé n'est pas un concept descriptif, mais un modèle élaboré pour cette recherche qui permet d'élucider certaines situations. Il rend compte de la réélaboration par les acteurs d'un cadre normatif exprimé par des qualifications juridiques appliqués à un territoire. Cette réélaboration est une construction collective (dans le cadre de controverses, conflits ou négociations et contrats) qui mobilise la ressource juridique et la met

en forme de manière spécifique et contextualisé. Ce cadre de ressources et de contraintes peut être considéré comme la mise en place d'un ordre de relation entre acteurs instituant une certaine confiance dans la prévisibilité et la stabilité des comportements des partenaires.

La construction d'un ordre juridique localisé est donc le processus qui - en plus de la croyance dans le droit comme institution - peut contribuer à construire un contexte marqué par une confiance dans l'efficacité des qualifications juridiques et des prescriptions et leur capacité à réguler les relations entre les acteurs, usages, intérêts. On fait l'hypothèse que dans certaines situations les relations entre acteurs sont durablement marquées par cette construction produisant ainsi des milieux caractérisés par la stabilité d'un certain régime de confiance.

Nous avons étudié la construction d'ordres locaux dans deux types de situations : d'abord dans le contexte de grands projets urbains, on peut considérer alors que la nouvelle configuration d'acteurs et de prescriptions à l'intérieur du périmètre de l'opération constitue un ordre localisé ; ensuite dans des situations caractérisées par des demandes de maîtrise, contrôle et sécurisation de l'espace (essentiellement par des propriétaires). Des équipes françaises et étrangères ont identifié pour chaque contexte national (France, Italie, Portugal, Canada, Mexique) les formes de qualification sur lesquelles portent des demandes de sécurisation et ont construit des hypothèses quant aux groupes qui en sont porteurs. Cette phase a débouché sur des travaux de terrain et sur une mise en commun des résultats.

Présentation des huit recherches

- A. Bourdin : *L'ordre du projet et l'ordre du quotidien*

Alain Bourdin s'intéresse à plusieurs grandes opérations urbaines, en particulier celles de Nantes et de Paris (et région parisienne). En envisageant le point de vue de différents acteurs (en simplifiant, d'un côté ceux qui produisent la ville et de l'autre ceux qui en sont les usagers), il se demande comment se construit un ordre urbain de proximité compris, accepté et partagé, quelles caractéristiques il doit présenter pour durer et quelle place prend l'utilisation des instruments juridiques dans cette construction.

- J. Dubois : *L'espace normé ne fait pas l'espace du projet : comment rassembler autour d'un grand projet urbain ?*

J. Dubois s'interroge sur les réactions suscitées par le « cadre tout à fait exceptionnel et dérogoire » mis en œuvre par l'opération d'intérêt national Euroméditerranée à Marseille. Il se demande si cette sorte de discrimination positive rassure ou fait peur et dans quelle mesure elle laisse indifférents les habitants tout à fait étrangers au monde de l'intervention publique.

- E. Duhau : *Contextes urbains et qualifications juridiques de l'espace à Mexico*

E. Duhau s'interroge sur la crise de l'espace public au Mexique. Comment se produit le processus de socialisation juridique par rapport aux qualifications juridiques de l'espace ? Comment passe-t-on d'une situation où l'organisation de l'espace urbain était perçue comme un ordre quasi naturel dont la gestion était attribuée, sans problème, à l'autorité publique, à un autre où ces qualifications deviennent un filtre à travers duquel les habitants qualifient à leur tour l'espace de proximité, non plus seulement en recourant au langage courant, sinon au moyen du langage du droit de l'urbanisme où d'autres règles de droit se rapportant à l'espace ?

- A. Gazzola et A. Greco : *Le waterfront de Gènes : représentations, usages et politiques d'aménagement urbain*

A. Gazzola et A. Greco étudient les normes qui régissent le fonctionnement du Waterfront de Gènes après son réaménagement. Elles observent notamment le décalage entre le statut formel des espaces (pourtant très clair) et les perceptions, les usages dont ils sont l'objet. Elles s'intéressent à ce paradoxe : la qualification juridique de l'espace a généré une perception sociale « erronée » mais génératrice de confiance. Pour elles, l'usage crée la norme. Et la norme est ce qui permet d'être confiant, de savoir ce que l'on doit faire, d'être sécurisé quant aux comportements des autres...

- A. Germain : *Le municipal à l'épreuve de la multiethnicité : aménagement des lieux de culte dits « ethniques » et crise du zonage à Montréal*

A. Germain s'interroge pour savoir si le zonage est une « matrice de confiance » ou un « outil de défiance » et elle applique cette question à un problème émergent : les réactions de riverains

face au développement de lieux de culte « ethniques ». Le zonage est utilisé comme un moyen de stopper leur développement et en même temps il est souvent contourné.

- **M.-P. Lefeuve** : *Perception et gestion des limites de copropriété*

Partant du constat que les limites de parcelles urbaines en copropriété sont très diversement matérialisées (et ne le sont dans certains cas pas du tout), M.-P. Lefeuve analyse plusieurs types de cas : parties communes cogérées par la collectivité publique ; copropriétés fermées... L'hypothèse centrale est que la définition des limites de propriété dans une copropriété procède d'usages collectifs de l'espace ou d'actions collectives sur l'espace. Elle n'est pas donnée *a priori* par le droit. En effet, le sens de la limite de propriété en copropriété est forcément ambigu. Cette ambiguïté se résout dans la confiance ou crée des situations de défiance.

- **P. Melé**, *Habitants mobilisés contre le bruit et production d'ordres locaux.*

Dans deux contextes très différents - le centre historique de Tours et l'urbanisation diffuse autour de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry - Patrice Melé analyse des situations de mobilisation d'habitants contre le bruit et les nuisances générées par des activités non résidentielles. Les habitants mobilisés proclament la faillite des qualifications juridiques de l'espace tout en exerçant une vigilance stricte sur le respect des réglementations de protection du patrimoine et de l'environnement, en demandant une juridicisation plus fine des pratiques et des activités et l'adaptation des règles nationales à la situation locale. Cette recherche, qui étudie des situations de conflits et des processus de participation (pour l'adaptation des limites des zonages existants, la production de nouvelles qualifications juridiques ou de chartes locales), propose d'interroger le rôle des qualifications juridiques de l'espace dans la co-production d'ordres locaux offrant certitudes et prévisibilité sur le devenir d'espaces marqués par une crise de confiance.

- **J. P. Nunes**, *Structures de confiance dans un habitat en crise : l'histoire d'un immeuble de la banlieue de Lisbonne (1972-2002)*

En retraçant l'histoire d'une tour d'appartements en copropriété dans l'agglomération de Lisbonne et d'une structure de relations qui s'est constituée (et transformée) entre les propriétaires, l'administration de l'immeuble et les habitants, la recherche de João Pedro Nunes cherche à construire des scénarios d'analyse qui permettent de comprendre les formes possibles de contribution des qualifications juridiques de l'espace – concrètement, celles concernant la propriété et les parties communes - à la production de confiance, soit dans le rapport entre acteurs, soit en ce qui concerne l'habitat.

Pour en savoir plus : bourdin@msh-paris.fr ; patrice.mele@univ-tours.fr

Habiter quelle ville ? Situations d'homogénéisation résidentielle et (re)définition de l'urbain et de l'urbanité dans les Amériques

Guénola Capron

PRISMA, Université de Toulouse 2

Contexte et problématique

On n'habite pas exactement la même ville dans différentes situations, en fonction du contexte et de la position et sociale. Cette hypothèse que d'autres avancent également (cf. les travaux très finement menés par J.-Y. Authier et son équipe, par exemple) a conduit l'équipe de recherche à se pencher sur une situation propre des dynamiques urbaines héritées ou plus récentes dans les Amériques : celle de l'homogénéisation résidentielle - c'est-à-dire du regroupement social d'individus semblables de par leur(s) appartenance(s) et/ou identification(s) -, en particulier dans les ensembles résidentiels sécurisés. Dans la proposition initiale, nous souhaitions ainsi comparer les modes d'habiter des résidents vivant dans des situations variées d'homogénéisation suivant des critères socio-économiques, ethniques, etc. dans tout le continent américain. L'hypothèse était que le développement d'ensembles résidentiels "sécurisés" y conforte une tendance à l'autoségrégation des couches sociales aisées et moyennes qui repose sur l'homogénéisation résidentielle, avec des dispositifs sécuritaires sophistiqués, un enfermement et un isolement résidentiel croissants, non plus seulement à l'échelle du logement ou de l'immeuble (à travers la multiplication des grilles d'accès et des codes), mais à celle de plusieurs pâtés de maisons, sur des surfaces parfois considérables. Souvent, plutôt que de fournir des résultats définitifs, les entretiens menés auprès d'un échantillon de résidents de copropriétés et de lotissements sécurisés plus significatif que représentatif, permettent de nuancer le discours souvent monolithique et surtout normatif qui traverse la littérature sur la nouvelle ségrégation urbaine en Amérique latine.

Les enjeux du débat sur l'homogénéisation résidentielle, finalement interprétée comme la quête du même dans une approche qui part de l'expérience urbaine des citoyens, sont notamment de reposer une nouvelle fois la question du rôle des pouvoirs publics dans la production ou dans l'atténuation des processus ségrégatif. C'est aussi de poser la question, classique, du lien entre proximité spatiale et distance sociale (Chamboredon et Lemaire, 1970), à l'heure où, chez les couches sociales moyennes et aisées, c'est l'entre-soi qui semble prédominer dans les logiques de concentration résidentielle de populations aux modes de vie et aux penchants similaires, du moins chez une partie des couches sociales moyennes et supérieures.

À quelles figures du quartier et de la communauté se réfèrent les habitants quand ils évoquent les leurs ? En quoi, comment et à quelle échelle, le territoire vient-il incarner le "sens de la communauté" ? Comment leurs modes d'habiter, leur expérience urbaine, c'est-à-dire le rapport subjectif et collectif des individus à la ville, leurs pratiques, leurs représentations, leurs usages, leurs mobilités, leur donnent-ils forme, les infirment-elles ou les confirment-ils ? La "montée insécuritaire" a-t-elle des conséquences sur l'habiter, sur l'expérience urbaine ?

Méthodologie

Une étude comparative des situations en Amérique du Nord et du Sud a été menée en s'appuyant sur des missions exploratoires pour la réalisation de ces comparaisons. Un travail de bilan bibliographique d'enquête a été mené avec des chercheurs du groupe PRISMA (groupe de chercheurs sur l'Amérique latine) avec pour la France : V. Baby, G. Capron, G. Cortes, E. Cunin, L. Faret, J. Monnet, G. Thuillier, à Los Angeles J.A. Boudreau, L. Gilbert (Department of Urban Planning, UCLA) ; à Mexico, A. Giglia (Facultad Latino-Americana des Ciencias Sociales) ; à Montréal, D. Latouche (INRS-Urbanisation) ; et pour l'Université fédérale de Rio de Janeiro, F. Cabral Marques Gomes et M. Moraes.

Résultats

La "sécurité" est le plus petit dénominateur commun de la multiplication de copropriétés et lotissements enclos aux quatre coins de la planète, plus motif et même argument de vente que motivation proprement dite. En effet, l'ensemble résidentiel sécurisé constitue un produit immobilier nouveau qui génère un marché. C'est ce qui fait en partie la différence avec d'autres produits ouverts ou même fermés. C'est ce qui établit également une distinction avec les ensembles résidentiels fermés (notamment les *countries* argentins) qui existaient déjà dans le sous-continent, et dont on a vu qu'ils étaient essentiellement le fait de pratiques distinctives et oisives de l'oligarchie et de quelques riches familles, le cas échéant, de collectivités. Mais la sécurité n'est cependant pas suffisante pour comprendre leur succès. Les ménages qui ont fait le choix d'y résider évoquent l'arsenal sécuritaire comme l'une des raisons, parmi d'autres, qui les ont poussés à s'installer dans une résidence fermée. Analyser les modes d'habiter des résidents des ensembles sécurisés permet aussi de relativiser les représentations sur la fermeture, l'enfermement, l'autoségrégation, notamment en fonction de la typologie des copropriétés et des lotissements sécurisés, leur situation socio-spatiale, les différenciations dans les modes d'habiter et les rapports à la ville.

En Amérique latine, la "montée insécuritaire" est caractérisée par la hausse de la délinquance, de la criminalité violente, et comme ailleurs, par la généralisation d'un discours médiatique et politique qui façonne un "sentiment" d'insécurité aux contours vagues. En raison de la contagion de la peur, tous les milieux sociaux sont traversés par les préoccupations de protection, de repli, d'évitement dans l'espace résidentiel et dans l'espace public. La recherche de l'entre soi est cependant moins généralisée. À l'échelle résidentielle, la production de la sécurité, en particulier la mise en place de dispositifs permettant d'assurer la protection des logements et des individus, s'est privatisée.

C'est un faisceau de motifs qu'il serait bien difficile de démêler qui explique l'adoption rapide par les couches sociales moyennes et supérieures latino-américaines des ensembles résidentiels sécurisés : isolement et quête de l'entre-soi ; recherche d'une plus grande sécurité ; "fuite" d'une ville aux dysfonctionnements multiples (pollution, insécurité, densité, etc.) ; diminution des risques de la ville et contrôle de l'environnement liés à un bâti d'autant plus homogène que les règlements sont stricts, limitant les déviances ; préservation de la valeur immobilière que permet la fermeture ; collectivisation des équipements, des services et de la sécurité, avec, dans sa version extrême, des tentations de «sécession urbaine» ; adoption de nouveaux modes de vie (nature, espace pour la famille...), de "styles" dont on mesure à la fois la portée en termes d'homogénéisation (l'idéal de la vie urbaine à la campagne, le stéréotype de la *ferme country*...) et de segmentation (un ensemble résidentiel sécurisé pour toutes les bourses et pour tous les goûts) ; stratégies de distinction sociale. Dans ce contexte, la clôture, à la fois processus et objet, dessine une frontière multi-dimensionnelle dont il faut essayer de comprendre la construction et les significations dans ses rapports aux modes d'habiter.

Dans la plupart des villes, le développement d'ensembles résidentiels sécurisés s'accompagne donc d'un mouvement de suburbanisation des couches sociales moyennes et supérieures, suivant des modèles états-unis à la recherche de nature, de tranquillité, loin des supposés risques de la ville, etc. C'est pour cette raison qu'il est difficile de réduire l'approche des ensembles résidentiels sécurisés à ses seules conséquences géopolitiques sur l'urbain et sur l'urbanité. L'expansion de ce marché se produit néanmoins dans un contexte différent de celui des années 1950-60 à Los Angeles qui correspondent à la première phase d'expansion des *gated communities* dans le nord du comté d'Orange qui a été retenu dans notre étude : contexte sociopolitique d'une part, celui d'une "insécurisation" croissante des individus, de l'instauration de politiques économiques néo-libérales aux effets parfois violents sur la société, celui du retrait assez brutal de l'État Providence à la latino-américaine ; contexte socio-urbain d'autre part, celui de la re-composition des périphéries urbaines. Si aux États-Unis, ce sont les effets de l'hétérogénéisation de *suburbs* qui, jusque dans les années 1960, avaient permis aux classes moyennes de fuir le contact avec les Noirs, les Latinos, les pauvres, leur laissant le centre-ville, dans les années 1990, en Amérique latine, c'est dans un environnement, certes faiblement urbanisé, peu denses situé dans certains cas aux confins de l'aire métropolitaine que s'installent les ensembles résidentiels sécurisés. La forme, c'est-à-dire le type d'habitat, pavillonnaire ou sous forme de tours en copropriété (dans les villes-centres, à Rio, dans les beaux quartiers péricentraux), n'est pas non plus toujours similaire à celle qu'elle revêt aux États-Unis. Comme ailleurs, en tout cas, la

fragilisation des "structures de confiance", de la position des individus et des familles face à une décollectivisation de la prise en charge des risques, renvoie à un principe de réassurance, à la quête de protection.

On peut émettre l'hypothèse que l'homogénéisation de la représentation des ensembles résidentiels sécurisés, qui est ainsi couramment diffusée, vise à produire également une homogénéisation dans les modes d'habiter et dans les comportements : l'ensemble résidentiel sécurisé se marie bien avec le *shopping center*, les cimetières, les collèges et universités privés. Là, il n'y a plus de conflit ni même de classes sociales, il y a seulement des riches et des pauvres. C'est d'ailleurs sans doute l'un des éléments émergents : ce n'est plus l'oligarchie, comme au début du siècle, ou «la» classe moyenne, comme dans les années 1950-70, mais cette classe moyenne de services, qui, à travers ses modes de vie et ses modèles de consommation servent d'étalon au reste de la société. Ainsi, paradoxalement, alors que la classe moyenne tend à se rétracter dans le contexte d'une société qui se polarise, ce sont les modèles de vie, les modes d'habiter des nouveaux riches, qui nourrissent les représentations et l'imaginaire sur les ensembles résidentiels sécurisés. Pourtant, à bien y regarder de près, les conflits et les différenciations sociales sont loin d'avoir disparu. Proximité spatiale est loin d'être synonyme de proximité sociale, dans le sens de la proximité relationnelle et/ou de la ressemblance sociale.

Dans les quartiers de classe moyenne, ensembles résidentiels sécurisés, beaux quartiers ou grands ensembles qui se sont fermés, la rigidité spatiale et l'étroitesse laissées par des règlements peu flexibles et qui prétendent régir tous les aspects de la vie quotidienne, laissant peu de place au hasard et à l'imprévu, tendent à produire une cristallisation des conflits. Avec la planification exacerbée de l'espace, tendent à disparaître les liens, les transitions, le flou dans l'habitat. Il n'y a plus d'espaces dont l'usage n'est plus défini à l'avance, d'espaces non assignés. Si l'on doit donc comparer les ensembles résidentiels sécurisés à un autre type d'habitat, c'est moins aux quartiers populaires qu'aux grands ensembles de classe moyenne produits par l'urbanisme fonctionnaliste qu'il faut les confronter. Dans les quartiers populaires, l'impensé crée de la vie, un mouvement toutefois limité par l'expansion de la violence urbaine et par les frontières cognitives et normatives qu'elles construisent et qui ont des effets pragmatiques en termes d'accessibilité. Dans les ensembles résidentiels sécurisés et les grands ensembles sécurisés, c'est à travers un ordre spatial et normatif que l'on prétend imposer un ordre social. Certes, les intentions (la liberté! le contrôle) diffèrent, mais les résultats ne sont pas si éloignés.

Cependant, les ensembles résidentiels sécurisés sont loin d'avoir des frontières étanches du point de vue de leur accessibilité. Ces forteresses sont loin d'être imprenables. La frontière joue d'ailleurs surtout une fonction cognitive dans le but de différencier les étrangers des résidents (avec des nuances plus fines en fonction du rôle, des apparences, etc. de l'individu). Mais ils ne constituent vraiment des enclaves que quand ils sont isolés au milieu d'un environnement très contrasté, le différentiel social tendant alors à renforcer la construction des limites. Dans les grandes concentrations d'ensembles résidentiels sécurisés, les effets d'agglomération tendent à diminuer la sensation d'enclavement, même si le paysage des clôtures crée effectivement un effet visuel de cloisonnement, d'îlot. Par ailleurs, même si l'ensemble résidentiel sécurisé dispose d'équipements de loisir ou de petits commerces de proximité, il est loin de prétendre à une autonomie fonctionnelle, du moins du point de vue des pratiques des habitants, dont la territorialité est tantôt réticulaire, tantôt aréolaire, tantôt un panache entre l'une et l'autre. Ce n'est en tous cas pas ce que recherchent spécifiquement les résidents. L'isolement, l'éloignement, dans le sens de la production d'espaces tampons, servent surtout à établir une contention.

En revanche, l'ensemble résidentiel sécurisé constitue bien un objet sociopolitique. Les frontières, à la fois à l'intérieur, entre les sous territoires fréquentés par les différentes catégories d'habitants, d'usagers ou encore de clients, et à l'extérieur, en rapport avec les autres entités territoriales et institutionnelles, montrent que c'est surtout une autonomie de services que recherchent les grands ensembles résidentiels sécurisés de classe moyenne supérieure. La collectivisation des services et des équipements qui, d'après les standards des résidents, sont mal assurés par les municipalités ou les collectivités *ad hoc*, est l'une des raisons de la fermeture. L'échelon local, dans ce sens, est bien perçu comme le plus efficace, mais moins pour « participer » aux affaires de la cité, que pour gérer correctement des services jugés déficients. Cependant, comme aux États-Unis aussi, dans les zones qui concentrent de nombreux ensembles résidentiels sécurisés, les associations de résidents et de riverains se regroupent entre elles pour peser sur les décisions politiques et promouvoir leurs intérêts (en particulier, la fermeture, en principe illégale, de quartiers ouverts) dans des conditions d'illégalité que le laissez-faire des

autorités municipales légitime. La proximité des associations par rapport aux riverains légitime, pour les résidents, leur action et leurs décisions. De plus en plus, pour les couches sociales moyennes et supérieures, c'est donc le fait de résider, beaucoup plus que d'habiter, qui définit le rapport au politique. À Los Angeles, dans le cas de Pacoima, c'est l'habiter au sens large du terme qui définissait les modalités de la participation à la vie politique, malgré une efficacité limitée liée au désintérêt des populations marginalisées.

L'urbanité n'est pas seulement un mode de vie en ville. La méfiance s'est certes installée au cœur de la cité et de son espace public, et partout, c'est elle qui tend à régler les rapports entre les individus. Les individus, en fonction de leurs appartenances sociales, culturelles, réagissent différemment. Certains en s'enfermant, d'autres en prévenant. D'autres aussi vivent dans des ensembles résidentiels fermés, sans voir les conséquences politiques de leur geste. L'objet se banalise, sans que la critique ne soit toujours constructive, même si elle nécessite une déconstruction préalable de l'objet. S'il y a ségrégation, c'est parce que la mise à distance symbolique et sociale entre les groupes sociaux s'accroît. Dans la proximité territoriale coexistent à la fois des proximités relationnelles contiguës (surtout dans les quartiers populaires) et d'autres, discontinues, plus réticulaires (dans les ensembles résidentiels sécurisés), même si la réalité est plus nuancée. La société n'apporte-t-elle vraiment plus de réponses aux individus ? Vivre entre soi est-il une solution inéluctable ? L'urbanité, dans ce sens, est aussi un mode de gouvernement, une issue politique aux problèmes de la disparition de la convivialité, aux difficultés de la coexistence. Or, ce n'est pas toujours la société civile qui a la réponse la plus démocratique, comme le montre le poids croissant des associations de résidents et de riverains des quartiers de classes moyennes et supérieures, qui, à travers leurs associations, promeuvent des intérêts collectifs mais privés. Dans les conditions actuelles, il semble qu'il faille opter pour une homogénéité ou une hétérogénéité modérée qui rendent possible la « communauté équilibrée », telle que la définit H. Gans (1963), qui encouragent les modes de vie alternatifs, c'est-à-dire qui ne réduisent pas les mondes sociaux à la localité (Strauss, 1995).

Pour en savoir plus : capron@univ-tlse2.fr

Le médiat et l'immédiat, dans les espaces de sociabilité contemporains

Paulette Duarte, Mohammed Boubezari, Marie-Christine Couic

Université Pierre Mendès-France, Grenoble 2 ; Institut d'Urbanisme, d'Aménagement et d'Administration Territoriale de Grenoble IUG

Problématique

Cette recherche porte sur les sociabilités médiatisées par Internet. Pour les étudier nous avons choisi de prendre du recul par rapport aux échelles traditionnelles de sociabilité (logement, quartier, ville, agglomération...) et d'observer les liens entre des espaces publics et des espaces privés. Pour nous, les situations de sociabilités médiatisées par Internet sont des situations urbaines, elles en offrent les mêmes caractéristiques (éclatée, complexe, contradictoire, diffuse...) et, bien que médiatisées, elles peuvent être médiates ou immédiates et contribuer à rendre les frontières entre sociabilités médiatisées et domestiques plus poreuses.

Nous posons l'hypothèse que la ou les pratiques liées à l'ordinateur et notamment la pratique de l'Internet (*e-mail*, forums de discussion et recherches thématiques) génèrent non seulement des relations sociales médiatisées s'affranchissant du temps et de l'espace, mais également des relations sociales proches et spatialisées (cybercafé, rencontres géographiques), et transforment les sociabilités domestiques et extra-domestiques. Les Nous abordons les sociabilités médiatisées à partir de l'espace domestique, en évaluant de manière qualitative et exploratoire la forme et la nature des sociabilités actuelles qui ont lieu sur Internet (celles qui se créent, s'actualisent ou se renforcent *via* l'Internet, grâce aux *e-mails*, *chats*, etc.), en les typant, et en analysant, dans une visée prospective, la transformation réciproque du logement (agencements, modes de relations familiales...) et de l'espace public (lieux de rendez-vous, usages...).

Les réorganisations sociales, spatiales et temporelles opérées par les technologies de l'information et de la communication sont considérées du point de vue de la situation de l'internaute. La complexité et l'irréductibilité de la situation nous garantissent de saisir la sociabilité sous tous les aspects spatiaux, sensibles et représentationnels. L'internaute, qui est au centre de ses pratiques, utilise des dispositifs, des perceptions et des représentations sociales. Il mobilise les dispositifs techniques offerts par l'Internet, dispositifs qui prolongent le corps, l'espace réel vers l'espace possible et déplacent les limites de l'espace perceptible et praticable. L'internaute met en œuvre tous ses sens (le toucher, la vue, l'ouïe, etc.), même si les fonctionnalités sensibles de l'ordinateur ne permettent pas leur actualisation sous des formes classiques. L'internaute fait appel aux re-présentations graphiques et aux représentations sociales pour définir sa sociabilité. Les nouvelles technologies sont donc des dispositifs qui assurent, par le biais de perceptions et de représentations, une forme de relation à l'espace (spatialité), au temps (temporalité) et à l'autre (sociabilité).

Méthodologie

La méthode utilisée est qualitative, microscopique et exploratoire. Ainsi, dix-sept internautes ont été interviewés de manière peu directive à domicile. Ils ont été choisis selon la méthode dite "réputationnelle", c'est-à-dire que ces internautes avaient la réputation d'avoir des pratiques singulières et fréquentes de l'Internet : *chat*, forum, *e-mail*, consultation de site, etc. Ils tentaient par ces pratiques de développer leur sociabilité, soit en étant en relation explicite avec d'autres, soit en agissant avec l'intention d'entrer en relation ou d'enrichir leurs relations avec d'autres. Ces internautes ont été également filmés.

Cette observation, insuffisante dans la production de données sensibles de la sociabilité (perception de soi et de l'autre), mais également sur les relations entre sociabilité médiatisée et sociabilité non médiatisée, a été complétée par une observation directe et une observation indirecte. Tout d'abord, l'observation d'une *LAN party*. La *LAN* est un lieu clos, un moment un peu à part où de nombreux internautes se retrouvent pour jouer en réseau local, d'où son nom :

Local Area Network. Ensuite l'observation participante périphérique de l'IRC (*Internet Relay Chat*) "iVisit" pour l'utilisation systématique de la *webcam* et du microphone par les internautes présents. Cette obligation de *webcam* et de microphone permet de voir, de parler, d'être vu, entendu, et donc d'observer d'autres aspects sensibles que ceux proposés par le clavier et l'écrit.

Résultats

Les résultats empiriques permettent de vérifier nos hypothèses concernant les relations à l'espace, au temps et à l'autre.

Du point de vue de la *spatialité*, trois types d'espaces sont mis en oeuvre lors des sociabilités médiatisées : l'espace physique, l'espace sensible et l'espace représenté. Si l'espace physique, l'espace perçu et l'espace représenté peuvent être distincts, ils ne sont pas pour autant séparés ; l'internaute construit leur continuité ou leur discontinuité par ses pratiques disposées, perçues et/ou représentées.

Dans la sociabilité médiatisée, l'espace n'est ni privé, ni public. Ces qualificatifs ne sont pas d'ordre spatial mais plutôt situationnels ; c'est la situation qui est privée ou publique et l'espace sollicité par la situation prend les caractéristiques de cette dernière. Il y a donc bien une complexification du rapport entre privé et public. L'espace privé peut s'ouvrir publiquement lors d'une situation particulière (réception, exposition...) et devenir public, tout comme dans l'espace public il y a des situations privées (coup de téléphone privé en public).

En outre, les sociabilités médiatisées sur Internet ont paradoxalement une incidence sur deux échelles très éloignées l'une de l'autre. Elles favorisent à la fois des relations à une échelle proximale et des relations lointaines. Ces deux échelles ne sont pas exclusives, il y a réconciliation du proche et du lointain et des apports réciproques entre l'une et l'autre échelle.

Du point de vue de la *temporalité*, trois groupes temporels de situations se dégagent : le premier groupe est celui des « situations immédiates » dans le sens où elles sont promptes et rapides dans le vécu ; le second groupe est celui des situations-types du "médiat à l'immédiat", le temps vécu couvrant quasiment tout le panel allant de la plus lente à la plus immédiate relation, et le troisième groupe est celui des situations « médiatisées » dans le sens de lentes. Elles concernent spécifiquement les échanges par écrit du type *e-mails*. Le rythme de l'échange étant lent, voire très lent, il laisse une grande liberté de gestion de la relation à l'autre.

Ces échelles temporelles de sociabilité sont porteuses d'une qualité de la sociabilité propre à chaque internaute et à chaque situation. Elles montrent la diversité des sociabilités possibles à travers le média, qui au fond n'apportent rien de nouveau à la sociabilité en soi mais plutôt à sa qualité.

Du point de vue de la *sociabilité*, la sociabilité médiatisée est une sociabilité « classique ». Elle en a les mêmes caractéristiques : individualiste, éclatée, diffuse, complexe et contradictoire. Cette sociabilité participe au *continuum* de la sociabilité contemporaine dans le sens où elle est vécue par l'internaute comme continue à ses sociabilités non médiatisées existantes qu'elles soient amicales, familiales ou professionnelles. Il y a plusieurs types de *continuums* : un *continuum* par enrichissement réciproque des sociabilités, un *continuum* par prolongement réciproque des sociabilités et un *continuum* par recoupement de celles-ci.

Cette sociabilité médiatisée est également une sociabilité située et de face-à-face. C'est la représentation du temps et de l'espace, l'expérience des émotions et des sentiments dans les interactions, le vécu des relations à l'autre par l'internaute qui situe la sociabilité. Et si les visages des internautes sont encore dans l'impossibilité de se faire face, leur regard de se croiser, leurs mains de se toucher, le dispositif technique n'étant pas performant dans l'intervisibilité et dans le toucher, le face-à-face est possible. Les internautes échangent et se font face au travers des mots écrits notamment dans les IRC et les *e-mail*. Nous pouvons d'ailleurs dire qu'en lieu et place du face-à-face, nous avons à faire à des mots à mots qui mettent en co-présence des internautes et créent des interactions immédiates et un face-à-face social.

Pour en savoir plus : paulette.duarte@upmf-grenoble.fr

Proximités en tension. Étude de leurs dynamiques sur quatre agglomérations : Lausanne, Lyon, Rennes, Strasbourg

André Sauvage et Michel Bassand

Respectivement au LARES, université Rennes 2 et EPFL, Lausanne

Le bref rappel de l'objectif et des séquences de cette recherche débouche sur un chapitre qui questionne la polysémie et le consensus relatif à la proximité.

Orienter et situer la recherche

La recherche prend une perspective idéologique triple que nous dénommons proxémisme, présentisme, communautarisme. Réification qui affecte l'espace, le temps et le milieu. Pour échapper à cette conception figée, il convient de s'engager dans une réinterprétation contemporaine de la proximité qui passe par un bref état des lieux ; partant d'un bref examen sémantique de la notion, nous remarquons que la résistance sociologique de la question tient dans un constat opposé : les sociologues nous font part d'un effondrement d'états de proximité (classes, quartiers...) quand les politiques semblent accorder un privilège évident à ces mêmes notions et développent des législations qui les remettent en selle. Pour comprendre ces apparents paradoxes, nous empruntons une orientation plus globale et retenons quelques bribes de la toile de fond contemporaine : les inflexions de l'État (qui de Providence est devenu un acteur en retrait dans la poussée libérale), de l'individualisme, de la montée des solitudes pour repenser autrement les incantations relatives à la proximité. Le détour anthropologique se poursuit en se focalisant sur une tentative de formulation d'une hypothèse globale : le monde contemporain travaille sur un jeu d'escamotage des distances ; cette recherche d'ubiquité par le recours à des systèmes télé multiples, aux NTIC en particulier, réorganisent les territoires et les territorialités. La dissociation établie entre les deux (territoire substrat morphologique, matériel et territorialité comme appropriation individualisée du territoire) présuppose un processus humain sous-jacent qui permette la prise et la déprise, la présence et l'absence. S'agissant de la formulation de la proximité, celle-ci nous apparaît alors comme un processus, en tension (donc jamais stabilisé) résultant de processus appropriatifs concurrents (ou contradictoires) « arbitrant » entre les calculs d'intérêts, les relations socio-personnelles recherchées et les options fonctionnelles et spatiales qui interviennent sous l'impulsion de chacun.

Le chapitre suivant rappelle que nous ne sommes pas dans une perspective purement logique, mais bien dans une démarche visant à préciser nos hypothèses pour les valider ou les invalider par l'observation. En résumé, ces affirmations hypothétiques concernent :

- les milieux populaires ; ils présenteraient une vie de proximité plus intense, contrairement à l'habitat en maison individuelle qui stimulerait l'individualisme, partant la distance ; ces tendances seraient surdéterminées (l'habitation en collectif, les ressources plus réduites, le niveau d'instruction etc.) ;

- des classes d'âge ; les jeunes (de 20 à 29 ans) par rapport aux classes d'âge mûr (de 50 à 65 ans) s'émanciperaient de la proximité, alors que les secondes l'apprécient et l'entretiennent. Par ailleurs les ressources physiques un peu diminuées des seniors les poussent à privilégier la proximité ;

- les territoires et les territorialités. Ainsi peut-on émettre les sous- hypothèses suivantes : les quatre agglomérations de Lausanne, Lyon, Rennes et Strasbourg présenteraient des substrats matériels qui conditionneraient des territorialités spécifiques ; sur ces sites, les habitants constitueraient leurs territorialités en les centrant sur leur logement ou leur immeuble ; enfin, les territorialités apparaissent lissées, mais les territorialités fonctionnelles, personnelles et émotionnelles étant en tension, elles ne varieraient pas de manière homogène.

Enfin ce chapitre présente les huit sites sur les villes indiquées où les 1600 questionnaires ont été passés et il se conclut par la présentation des principaux paramètres de l'échantillon.

Quelques résultats

Le chapitre suivant se consacre aux principaux croisements et éléments de résultats. On retient en particulier des usages fonctionnels de proximité qui ne se rangent pas selon les conditionnements CSP. Ainsi, les achats ne sont pas plus discriminés selon ces répartitions sociales que les fréquentations des hyper centres (pour la convivialité ou les loisirs culturels) ; l'intensité des relations avec les voisins se lie avec la montée de l'âge ; l'attachement au quartier est restreint par rapport au logement, et celui-là se trouve dissocié des relations sociales privilégiées sur le quartier. On mesure bien des effets discriminants par territoires urbains (qui semblent dépasser les divisions par quartiers), puisque des différences d'usage des proximités se révèlent entre chacune des villes (à Lyon, et plus particulièrement à Vénissieux émergent des formes de relégations, tandis qu'à Strasbourg on dénote un étalement spatial des activités et des recours aux services). Nous apportons un certain nombre d'éclairages sur les proximités non seulement fonctionnelles mais aussi sociales (où l'on note les effets de l'âge sur la fréquence des relations avec les voisins, les variations des relations avec les voisins selon les types de quartiers)... Les résultats traitent également des facteurs de variations des proximités émotionnelles (relations sociales importantes dans le quartier et attachement, âges, etc.)

L'avant-dernier chapitre s'efforce de dégager quelques éléments d'existence des territorialités dissociées selon qu'elles soient fonctionnelles ou relationnelles et émotionnelles. On relève en particulier des variations d'amplitude très nettes entre les territorialités par sites ; nous avons aussi pu dissocier des styles d'élaboration différents de territorialités (pour lesquels les enquêtés désignaient les outils employés : automobiles, systèmes de transmissions...) et les rythmes qui président à leurs activations.

Quelques implications de ces résultats

Dans le dernier chapitre, nous avons synthétisé les éléments essentiels dégagés à l'occasion de ce travail. En mettant l'accent sur ce changement fondamental que les résultats semblent révéler : la victoire des territorialités sur les quartiers, nous n'affirmons pas que ces derniers vont disparaître définitivement. Nous soulignons d'abord que cela traduit, dans l'ordre des usages des villes, des changements de paradigmes ; notamment la montée des mobilités, des réseaux et des individualismes (et la pulvérisation sociale, émotionnelle et spatiale), plutôt que les appartenances, les références. Ensuite, sous couvert d'une apparence de soutien aux quartiers, le principe de la mixité sociale révèle des effets pervers du point de vue des solidarités qui rendent difficile la constitution de nouvelles solidarités ordonnées autour du plus près (spatial). Enfin, les proximités semblent d'abord avoir des fonctions routinières d'économie (de temps...) contradictoires avec le fait d'être moteur de la vie sociale. Effet d'une profonde restructuration urbaine et sociale (recherche de centres, d'hyper centres et non plus de voisinage) parce que nous serions dans une société mobile ? parce que les urbains circulants recherchent les sites où se marquent les manifestations les plus fortes, les plus lisibles des identités, où les relations sociales se nouent le plus vite : dans les hyper centres.

Pour en savoir plus : andre.sauvage@uhb.fr

Les constructions savantes du quartier en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis

Christian Topalov

Culture et sociétés urbaines, IRESO CNRS

Des représentations du rapport entre l'habitat et son extérieur immédiat stabilisées depuis des décennies sont désormais remises en question. La présente recherche se propose de contribuer à l'examen critique des cadres intellectuels hérités du passé en procédant à un retour historique sur la genèse des constructions savantes du « quartier » qui ont marqué les pratiques d'aménagement et de gestion urbaine du dernier demi-siècle.

Cette recherche considère les savoirs à la fois comme des modèles représentant le monde et comme des outils pour le transformer. Ils sont élaborés par des groupes d'acteurs soumis à des normes spécifiques, celles des diverses institutions et traditions savantes : à ce titre, ils disent de la réalité sociale ce que les cadres cognitifs du moment et du lieu permettent de percevoir. Mais les savoirs entretiennent aussi avec l'action des rapports étroits, même lorsqu'ils sont indirects, voire déniés. S'agissant de l'habitat et des villes, les producteurs de savoirs se sont trouvés, sous des modalités variables, dans un dialogue explicite ou silencieux avec les praticiens de l'urbanisme et du travail social, avec les politiques publiques auxquelles les savants proposent des cadres cognitifs, des légitimations, des arguments critiques.

Une des échelles de la vie urbaine sur laquelle les sciences sociales sont intervenues le plus constamment depuis les années 1920 est celle du quartier. Celui-ci en est venu à être considéré comme une unité fondamentale de sociabilité primaire, un lieu d'observation des solidarités et des déviations, une échelle opératoire de l'urbanisme de plan et de la possible reconstruction des communautés. Ces différentes dimensions se sont combinées dans un modèle du quartier comme « communauté » utilisé aussi bien pour décrire empiriquement les quartiers anciens ou nouveaux, pour les comparer, pour énoncer leurs atouts et leurs problèmes, pour concevoir des politiques urbaines. Ce modèle aux déclinaisons multiples s'est constitué dans une interaction forte entre praticiens et savants, mais aussi entre pays et entre disciplines.

Ses grandes lignes ont commencé à prendre forme dès l'entre-deux-guerres dans des traditions nationales distinctes quoique communiquant déjà par les canaux des institutions internationales de l'urbanisme. Dans les années 1920, les sociologues de l'université de Chicago ont critiqué la notion de « communauté » appliquée aux aires naturelles qui composent la grande ville. Cette critique s'inscrit dans une double discussion avec les travailleurs sociaux soucieux d'« organiser la communauté » à l'échelle du voisinage et avec les planificateurs, qui mettent au point au même moment un modèle d'aménagement, l'unité de voisinage, qui fera le tour du monde. Mais, par leur critique même, les sociologues consolident une représentation de la « communauté primaire » issue de théories sociologiques américaines du contrôle social, appuyée sur le folklore européen et sur les observations exotiques contemporaines des anthropologues de Chicago. C'est sans doute au cours des années 1950 que le modèle s'est formalisé et stabilisé, se diffusant ensuite en liaison avec les rénovations urbaines et l'expansion des nouveaux ensembles périphériques au point de devenir un paradigme commun au savoir et à l'action. Des enquêtes sociologiques sur des quartiers en cours de rénovation à Londres (Young et Willmott), à Boston (Guns) et à Paris (Coing) permettent d'observer comment prend forme alors un modèle de description sociale du « quartier ouvrier traditionnel », qui sera ensuite largement repris, notamment par les historiens des XIX^e et XX^e siècles et par les anthropologues de la ville. C'est seulement à partir des années 1980 que ses remises en cause ont commencé à produire des effets cumulatifs dont les conséquences se laissent mieux voir aujourd'hui. Le renouvellement des questions et des enquêtes sur les rapports entre habitat et vie urbaine dépend pour une part d'un retour historique approfondi sur les conditions de formation, d'application et de remise en question de ce modèle.

Pour en savoir plus : topalov@ehess.fr

Loges et gardiens entre espace privé et espace public ¹

Roselyne de Villanova et Philippe Bonnin

IPRAUS (Institut parisien de recherche, architecture, urbanistique, société) UMR CNRS 7136

Ce travail résulte d'une recherche internationale financée par le PUCA et par la mission du Patrimoine ethnologique, aidé par l'UMR IPRAUS dans le cadre de ses actions prioritaires.

Équipes : IPRAUS (Institut parisien de recherche, architecture, urbanistique, société) UMR CNRS 7136 : Philippe Bonnin, Martine Segalen, Roselyne de Villanova, recherche documentaire et statistique : Éliane Nicolino ; LASTES (Laboratoire de sociologie du travail et de l'environnement social) Université Nancy 2 : Jean-Marc Stébé, Maria Basile, Xavier Engels, Hervé Marchal ; Institutt for Samfunnsforskning, Oslo : Marianne Gullestad ; Departament d'Antropologia Social, Université de Barcelone : Joan Bestard, Nadja Monnet ; Housing and Regeneration Research Group, South Bank University, Londres : Barbara Reid, Emma Hardman.

Contexte

Ce travail s'intéresse à une réalité quotidienne de l'espace résidentiel très peu abordée dans la recherche architecturale autant que sociologique en France : les statistiques en parlent peu, l'observation directe encore moins. Et elle n'avait pas été abordée dans les pays représentés ici. La fonction et le métier de concierge ou gardien d'immeubles ont souvent été présentés comme voués à la disparition et leur nombre diminuait en effet dans quelques pays. Cependant, dans l'habitat social, les immeubles de standing en France et les *Housing Associations* en Grande-Bretagne, ou le logement social à Milan, des populations défavorisées et âgées utilisent au contraire leur présence comme un service de proximité réparateur.

Deux axes de réflexion ont guidé cette analyse. D'une part, la filiation de l'emploi et du rôle aujourd'hui avec le concierge du XIX^e siècle (ou début XX^e selon les pays) ; d'autre part, les tâches et l'espace d'exercice du gardien qui nous conduisent à interroger cette fonction, non plus seulement comme service attaché à une résidence ou un parc immobilier, mais dans son rapport à la ville.

Méthode

Cette recherche comparative internationale s'est déroulée en atelier de recherche menant à des rencontres régulières entre les équipes des différents pays pour confronter leurs travaux à chaque étape. La recherche française a porté sur le logement social (résultats d'une étude quantitative et entretiens qualitatifs dans plusieurs villes dont Paris), sur le logement dans le secteur privé et public par une enquête qualitative en région parisienne avec entretiens en profondeur des gardiens chez eux (et quelques habitants des mêmes immeubles), deux monographies d'immeubles (copropriété dans quartier populaire et copropriété dans quartier bourgeois).

À Londres, Milan, Barcelone il s'est agi d'enquêtes qualitatives utilisant les mêmes méthodes et s'appuyant sur le même guide d'entretien. Pour Londres, les différents types de gardiens étant très nombreux en Grande-Bretagne, il a été d'abord réalisé une présentation de ces différents modèles avec leurs fonctions, avant de faire porter les enquêtes sur différents ensembles résidentiels de plusieurs sociétés de gestion. Le choix du secteur public à Milan correspond à celui où l'on trouve majoritairement les gardiens ; le choix du secteur privé à Barcelone correspond à ce qui est significatif du contexte immobilier de l'Espagne. À Oslo, où il n'existe pas de gardien ou concierge, la monographie d'un petit immeuble en copropriété a été réalisée pour montrer la répartition des tâches entre les entreprises de *vaktmester* intervenant ponctuellement selon leur spécialité et l'intervention des habitants. Différents niveaux de comparaison ont pu être atteints : entre les concierges et gardiens tous secteurs confondus et entre les gardiens du

¹ *Loges et gardiens, entre espace privé et espace public. France, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Norvège*, Ph. Bonnin et R. de Villanova (dir.), Avant-propos de Martine Segalen, édition Creaphis, à paraître en mars 2006.

logement social dans la perspective internationale d'une part, entre gardiens du logement social et du secteur privé en France où les deux sont fortement représentés. Des portraits de gardiens interviewés ont été restitués ainsi que des relevés et des plans de l'emplacement des loges et de leur conception.

Sélection de quelques résultats

Les changements intervenus dans le statut de cet emploi et les tâches ont totalement modifié le rapport des gardiens à l'espace dont ils ont la charge. Depuis les années 1990, en France, l'emploi de gardiens augmente à nouveau après une chute continue depuis 1945, servant surtout les ensembles résidentiels d'une certaine taille et les HLM. Dans les petits immeubles et les petites résidences, fréquemment, les emplois sont partagés (deux mi-temps) entre deux résidences contiguës. Tandis que, dans d'autres pays, l'emploi diminue globalement et se redéfinit en plusieurs modèles nouveaux selon les types de résidences. L'un a été défini pour répondre plus particulièrement à des populations fragiles (*supercaretakers* anglais, portier social à Milan), l'autre pour servir des immeubles de standing (*conserge* à Barcelone et *concierge* à Londres). A Barcelone en effet, le modèle ancien disparaît au profit d'un nouveau modèle de gardien qui sert les immeubles des classes moyennes et ceux de standing élevé, tandis qu'il disparaît dans les immeubles populaires. À Oslo, une partie de l'entretien est assurée par les habitants..

Bref, tous ces facteurs nous renvoient une interrogation : le gardien-concierge est-il vraiment encore nécessaire ? À quoi correspond-il et de quoi est faite cette présence dans la ville aujourd'hui ?

La loge est devenue aujourd'hui une particularité française qu'elle soit encore composée d'un espace professionnel séparé ou non. Elle reste un lieu d'accueil tandis que, comme nous l'avons vu, en Angleterre, il y a tout au plus un *cagibi* de rangement du matériel de ménage, une remise pour l'outillage du gardien qui circule et habite un logement de fonction ailleurs ; en Espagne, les immeubles récents prévoient, dans un vaste hall meublé, un comptoir, le gardien habitant un appartement ailleurs également. Le *concierge* de Barcelone contribue au standing de l'immeuble jouant plutôt le rôle de portier, marquant l'accès de la rue à l'espace privé résidentiel. Avec la disparition du modèle ancien qui formait une communauté de voisinage, disparaît une forme de présence de quartier. À Milan, la loge est devenue un espace professionnel et le gardien habite ailleurs.

En examinant des immeubles de différentes époques, on peut voir la conception et le confort de la loge française évoluer grandement au cours de l'histoire de la construction et des mentalités : depuis les loges de maisons à appartements du XIX^e siècle avec leur pièce unique exiguë, sombre, sans confort, aux réalisations du XX^e siècle, depuis H. Guimard jusqu'aux immeubles récents où la loge, véritable appartement avec bureau peut s'ouvrir sur un jardin privatif.

Le travail se décompose en deux parties relatées dans l'ouvrage à paraître.

En France, on voit que l'emploi actuel du gardien-concierge a évolué par rapport à ce qu'il était au XIX^e siècle : augmentation du confort de la loge et changements dans les relations entre gardiens et résidents. En faisant intervenir différentes variables de statuts d'immeubles, on a tenté de circonscrire les différents types de gardiens-concierge que l'on peut rencontrer aujourd'hui. Deux monographies d'immeubles sont présentées. L'une pour un immeuble populaire de la première moitié du XIX^e siècle, qui étudie notamment le maniement par la gardienne des dispositifs spatiaux qui articulent l'espace privé/collectif/public et leur usage par les copropriétaires. L'autre, une copropriété de standing du début du XX^e siècle, montre le changement de système de gardiennage, d'un modèle ancien à un modèle actuel. Le service se professionnalise influencé par les besoins nouveaux, par la législation du travail, mais on perçoit la filiation avec un service « plus domestique » tel qu'il était dans le passé. La disponibilité des gardiens, la proximité avec les habitants marque la différence entre le secteur public et le secteur privé puis selon un découpage plus fin entre ensembles d'habitations de grande taille et petits immeubles. Dans les petits immeubles, quel que soit leur statut, les relations gardiens/habitants se ressemblent.

Trois types de relation gardiens/résidents ont été identifiés : la relation de confiance et de réciprocité de service entre habitants et gardienne (plus souvent), la relation impersonnelle et distante, la relation maître/ « bonne à tout faire ».

La deuxième partie porte sur plusieurs villes d'Europe où l'on trouve aujourd'hui un nouveau modèle, ou plusieurs, de gardien-concierge mettant en évidence une spécialisation alors qu'en France, les fonctions et le rôle un peu plus flous ne sont pas redistribués entre des modèles de gardiens spécifiques. Par la monographie d'un immeuble en copropriété, le cas d'Oslo souligne ce que les habitants doivent prendre en charge, comment ils s'organisent et où se situent les frictions lorsqu'il n'y a pas de gardien, tandis que les tâches techniques sont éclatées entre les entreprises de *vaktmester* qui interviennent ponctuellement.

On peut trouver des proximités dans le rôle et les tâches entre les gardiens de Barcelone, de Milan et de Paris. Et, plus précisément, un chapitre est consacré à une comparaison dans le secteur du logement social entre Milan, Londres, Paris. À la médiation professionnelle d'expert, que veulent imposer les organismes de logement social, les gardiens préfèrent la médiation informelle ou naturelle qui se fait en réponse au cas par cas, mais aussi selon la personnalité du gardien. « Le gardien-concierge tisse des liens entre des mondes sociaux différents : entre les locataires et les « bureaux », entre les jeunes et la police, entre les usagers et les services sociaux, entre les locataires eux-mêmes. »

Maillons faibles ou personnages-clefs de la vie de l'immeuble et de la cité, concierges et gardiens sont aussi des habitants. Souvent migrants nationaux ou transnationaux, entrés dans la ville par la porte de la loge, marchepied de l'accession à la propriété selon l'expression d'Anne Gotman, ils franchissent les frontières régionales et nationales, pratiquent la double résidence comme un système d'habitat. Ils remplissent dans la loge un office qui, au-delà des stéréotypes véhiculés, n'a cessé de changer depuis son apparition, et semble toujours l'une des clefs des sociabilités urbaines. Enfin, l'architecture de la loge et de l'articulation entre l'immeuble et la rue, replacée dans les périodes successives, montre comment ce seuil, dûment instrumenté, muni d'un acteur spécifique, produit simultanément la protection caractéristique de l'espace privé, et certaines des qualités de l'espace public par rejets, rétentions, renvois. La circulation du propre et du sale, du pur et de l'impur, du déchet et de l'information, leur dépôt momentané autour de la loge et sur la voie publique (selon des dispositifs et rituels dûment encadrés), montrent comment la production continue de l'espace privé informe l'existence et les respirations de l'espace public.

Enfin, avec l'évolution d'un emploi qui était autrefois domestique vers un service qui se professionnalise et se légifère, avec la conception actuelle de l'habitat, dans toutes les villes d'Europe étudiées, l'espace d'exercice du gardien change. Mais c'est surtout en France dans les petites résidences qu'il devient une présence qui déborde le bâtiment privé pour se déployer à travers divers services quotidiens de quartier (ménage d'appartements voisins, repas pour une personne âgée, promenade du chien de l'immeuble voisin), remplacements de vacances, gardiennage de plusieurs immeubles contigus. La loge devient ainsi un pôle d'information et d'échanges, d'offre et de demande de services : c'est là que s'exerce de façon pertinente l'articulation entre privé et public à l'opposé des condominiums gardés de certaines grandes métropoles.

Pour en savoir plus : roselyne.devillanova@paris-belleville.archi.fr

Responsable au PUCA du programme de recherche :
Mai Huynh [mai.huynh@equipement.gouv.fr]

Communication : Josette Marie-Jean-Robert
[josette.marie-jean-robot@equipement.gouv.fr]

PUCA • Plan urbanisme construction architecture
Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction
Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement
Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer
Grande Arche, Paroi Sud 92055 La Défense cedex
tél. 01 40 81 24 72 fax 01 40 81 63 78
www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/

